

L'AFRIQUE SANS KADHAFI : LE CAS DU TCHAD

Rapport Afrique N°180 – 21 octobre 2011

TABLE DES MATIERES

SYNTHESE	i
I. KADHAFI ET LE TCHAD : LES MEANDRES D'UNE POLITIQUE D'INFLUENCE	1
A. LA DOUBLE POSTURE DU GUIDE : MÉDIATEUR ET PARTIE PRENANTE	2
B. IDRIS DEBY ET MOUAMMAR KADHAFI : AU-DELÀ DES APPARENCES, DES RAPPORTS AMBIGUS ...	3
II. LE TCHAD ET LA CRISE LIBYENNE : PRIORITE A LA REALPOLITIK	5
A. NE PAS LÂCHER LE SOLDAT KADHAFI	5
B. LE TEMPS DE LA PRUDENCE ET DE LA REALPOLITIK	7
III. CONSEQUENCES IMMEDIATES ET INCERTITUDES SECURITAIRES DE LA CRISE.....	9
A. DE L'ELDORADO AU PIÈGE INFERNAL : LES RÉPERCUSSIONS SUR LES IMMIGRES EN LIBYE.....	9
B. UN COUP D'ARRÊT AUX INVESTISSEMENTS LIBYENS.....	11
C. RÉPERCUSSIONS SÉCURITAIRES ET POLITIQUES : VERS UNE NOUVELLE DONNE ?	12
IV. CONCLUSION	15
ANNEXES	
A. CARTE DU TCHAD	17
B. CARTES ZONE FRONTALIERE SUD DE LA LIBYE AVEC LE TCHAD, LE NIGER ET LE SOUDAN	18
C. CHRONOLOGIE.....	19
D. A PROPOS D'INTERNATIONAL CRISIS GROUP	22
E. RAPPORTS ET BRIEFINGS DE CRISIS GROUP SUR L'AFRIQUE DEPUIS 2008	23
F. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INTERNATIONAL CRISIS GROUP	25

L'AFRIQUE SANS KADHAFI : LE CAS DU TCHAD

SYNTHESE

La chute violente de Mouammar Kadhafi, mort après sa capture le 20 octobre dans sa ville natale de Syrte, est porteuse d'une promesse de transition démocratique en Libye. Cependant, elle place aussi la Libye et ses voisins au premier rang desquels le Tchad, face à une multitude de potentiels nouveaux problèmes. Kadhafi a joué un rôle ambivalent dans les conflits qui ont affecté le Tchad et a mené une politique de proximité avec l'actuel président Idriss Déby. La décision de celui-ci de reconnaître le Conseil national de transition (CNT), après ses velléités initiales de soutien politique à Kadhafi, n'augure pas forcément d'une décrispation des relations entre le Tchad et les nouvelles autorités libyennes. Les accusations, suivies des dénégations de N'Djamena, sur la présence de combattants tchadiens aux côtés des forces pro-Kadhafi, les exactions visant les ressortissants d'Afrique noire vivant en Libye, les déplacements de populations ainsi que la volatilité de la situation le long de la frontière commune pourraient compliquer la donne entre les deux pays.

Tout au long de ses 42 ans de règne, Kadhafi a mené vis-à-vis de N'Djamena une politique d'influence : à la fois acteur et médiateur des conflits affectant le Tchad, il s'est employé à faire de son voisin le champ expérimental de ses ambitions régionales. Cette situation s'est renforcée avec le régime du président Déby, celui-ci laissant Kadhafi multiplier ses initiatives de patronage en échange de son soutien politique et économique. Néanmoins, en dépit de leur bonne entente apparente sur fond d'échanges de bons procédés, les rapports entre les deux dirigeants ont parfois suivi un cours sinueux avec des divergences politiques aussi nombreuses qu'indicibles.

L'un des paradoxes des relations entre Kadhafi et N'Djamena est qu'après avoir été un acteur déstabilisateur du Nord du Tchad, région historiquement frondeuse et théâtre de nombreux soulèvements, le Guide libyen a contribué ces dernières années à sa pacification relative à travers une politique de médiation auprès des groupes armés y opérant. Eu égard à cette situation et percevant Kadhafi comme indispensable à sa propre politique régionale, le président Déby a mis longtemps à envisager l'hypothèse de sa chute après le déclenchement de l'insurrection libyenne et à en tirer les conséquences. Au début de la crise, ses accusa-

tions réitérées sur la collusion des insurgés libyens avec des islamistes ont été perçues comme une tentative de soutien politique au Guide. Bien que son gouvernement ait démenti tout soutien militaire à Kadhafi, la présence de ressortissants tchadiens parmi les forces loyalistes a ruiné tout le crédit de ces accusations et accru les suspicions contre N'Djamena à qui il a été reproché de brandir le chiffon rouge de l'islamisme pour détourner l'attention.

D'accusateur du CNT, le Tchad en est devenu le suspect principal, soupçonné d'être favorable au maintien de Kadhafi au pouvoir, avec des conséquences graves sur le traitement de ses ressortissants dans les zones conquises par les insurgés. Au fur et à mesure de l'infléchissement des rapports de forces induit par l'entrée en jeu de l'Otan, le pouvoir tchadien a adopté une attitude politiquement et stratégiquement plus prudente. Le soutien politique initial à Kadhafi a peu à peu fait place à un appel à la négociation, puis à de premiers contacts avec le CNT.

Loin d'être un simple revirement ou le résultat de pressions externes, cette évolution traduit avant tout la prise en compte de facteurs historiques et géopolitiques. Idriss Déby sait qu'il est stratégiquement périlleux pour N'Djamena d'avoir des rapports hostiles avec Tripoli qui auraient pour conséquence la déstabilisation de la partie septentrionale du Tchad. Alors que la normalisation récente avec le Soudan, amorcée avec l'aide de Kadhafi, est loin d'être irréversible, le Tchad voudrait éviter des tensions avec les nouvelles autorités libyennes. A cette donnée s'ajoute le sort des ressortissants tchadiens en Libye, dont la plupart ont été fréquemment assimilés à des mercenaires alors que la grande majorité d'entre eux sont de simples travailleurs immigrés. Le Tchad est aussi préoccupé par des aspects économiques liés au maintien des échanges entre le Nord du pays et le Sud de la Libye ainsi que la question des investissements. Autant d'enjeux qui ont conduit le pouvoir tchadien à prendre rapidement acte de l'évolution du rapport de forces en faveur du CNT et à éviter toute compromission supplémentaire avec Kadhafi.

Malgré le rapprochement amorcé avec le CNT, concrétisé par sa reconnaissance diplomatique et une rencontre entre Idriss Déby et Moustafa Abdel Jalil (chef du CNT), l'après-Kadhafi s'inscrit davantage en termes d'interrogations

que de continuité pour les relations tchado-libyennes. Les nouveaux maîtres de Tripoli et le pouvoir de N'Djamena pourront-ils rapidement rétablir la confiance et aplanir les crispations nées des huit mois de crise ? Quelles conséquences aura l'évolution de la volatile situation au Sud de la Libye sur ces relations ? Quelle sera la politique de la nouvelle Libye vis-à-vis de l'équation tchado-soudanaise, et plus globalement, sa politique africaine ?

En raison de la durée de son règne ainsi que des politiques d'influence et de patronage qu'il a menées, l'ombre de Kadhafi continuera de planer pendant longtemps sur la Libye et ses voisins. Les bouleversements qui ont précédé ou suivi sa chute le démontrent : reflux migratoire, tensions entre tribus libyennes, attaques plus ou moins racistes contre les ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne, résurgence potentielle de l'islamisme, prolifération de combattants et d'armes, etc. S'il est hâtif d'affirmer que ces bouleversements se transformeront à moyen et long termes en instabilité dans la région, le cas spécifique du Tchad, pays charnière entre l'Afrique noire et le monde maghrébin, entre l'Est et l'Ouest du Sahel, éclaire les enjeux et dangers régionaux de l'ère post-Kadhafi.

N'Djamena/Nairobi/Brussels, 21 octobre 2011

L'AFRIQUE SANS KADHAFI : LE CAS DU TCHAD

I. KADHAFI ET LE TCHAD : LES MEANDRES D'UNE POLITIQUE D'INFLUENCE

Le déclenchement, en février 2011 de l'insurrection qui a abouti huit mois plus tard à la chute du régime de Mouammar Kadhafi et à son décès,¹ est intervenu à un moment où l'axe Tripoli/N'Djamena constituait l'une des principales alliances bilatérales de la région saharo-sahélienne.

Après la période d'hostilité des années 1970-1980, les deux pays ont inauguré à partir des années 1990, une ère de collaboration conduite par le tandem Kadhafi/Déby, analysée dans un précédent briefing de Crisis Group.² Contraint par ses échecs militaires et ses déboires internationaux³ à refréner ses ambitions de domination, le diri-

geant libyen a amorcé un changement de cap afin d'améliorer ses relations avec ses voisins. Il a réussi en moins de cinq années à acquérir au Tchad une influence politique indéniable et à redorer son image ternie par ses interventions militaires passées. De 1990 à 2005, il a mené avec le président Idriss Déby une politique de normalisation marquée par l'intensification de la coopération bilatérale et la contribution de la Libye à la pacification du Nord du Tchad. A partir de 2005, suite à la dégradation de la situation à l'Est du Tchad, il s'est posé en médiateur et garant d'un équilibre des forces entre le Tchad et le Soudan.⁴

Au cours de ces deux périodes, les rapports qu'entretenait Kadhafi avec l'actuel régime tchadien ont parfois été complexes et ambigus. Si Idriss Déby s'est employé à entretenir de bonnes relations avec le Guide⁵ et à obtenir son appui politique face aux tumultes internes et régionaux, il a en même temps constamment cherché à s'émanciper de cet allié aussi exigeant qu'encombrant.

¹ « Libya's Col Gaddafi killed », *BBC*, 20 octobre 2011.

² Voir le briefing Afrique de Crisis Group N°71, *Libye/Tchad: au-delà d'une politique d'influence*, 23 mars 2010, qui décrit en détail l'évolution des relations tchado-libyennes de la période du roi Idriss 1^{er} au contentieux de la bande d'Aouzou, en passant par le coup d'Etat du colonel Kadhafi, les interventions libyennes dans la guerre civile tchadienne, la guerre ouverte entre les deux pays et enfin la normalisation entamée au début des années 1990. Le présent briefing s'inscrit dans la continuité de cette publication et analyse l'avenir des relations tchado-libyennes après la chute de Kadhafi, eu égard aux mutations qu'il a imprimées après 1990. Voir également la chronologie des relations tchado-libyennes à la fin de ce rapport.

³ Dès sa prise du pouvoir le 1^{er} septembre 1969 à l'issue d'un coup d'Etat contre le roi Idriss, Mouammar Kadhafi a voulu donner une visibilité nouvelle à la Libye sur la scène mondiale. Pour cela, il a conduit une politique régionale d'intervention dans les pays voisins en soutenant des « mouvements révolutionnaires » panarabes et tiers-mondistes censés renverser les pouvoirs en place. Il a soutenu des groupes armés au Tchad et a voulu profiter de la guerre civile dans ce pays pour annexer la bande d'Aouzou et revendiquer une fusion de fait avec la Jamahiriya. Ses troupes y ont subi de retentissantes défaites militaires. Au Maghreb, il a également tenté des projets de fusion sans lendemain avec l'Egypte et la Tunisie. Sur le plan mondial, il a voulu se poser en « défenseur des peuples opprimés » à travers son soutien à des groupes terroristes radicaux. Le résultat de cette politique comprend des échecs militaires (au Tchad), une image contrastée (au Maghreb) et des déboires internationaux avec des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU. Pour des détails complémentaires, voir Mansour Al Kikhia, *Libya's*

Qaddafi: The politics of contradiction, (Florida, 1998); René Otayek, *La politique africaine de la Libye 1969-1985*, (Paris, 1986) et le rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord de Crisis Group N°107, *Popular Protest in North Africa and the Middle East (V): Making Sense of Libya*, 6 juin 2011.

⁴ De 2004 à 2009, le Tchad et le Soudan se sont retrouvés en « situation de belligérance », s'accusant mutuellement d'actes de déstabilisation via leurs rébellions armées respectives basées au Darfour. Une guerre directe entre les deux voisins n'a pu être évitée que grâce à de nombreuses médiations africaines. En 2009, les deux pays se sont engagés dans un dialogue direct qui a débouché depuis lors sur un apaisement progressif.

⁵ Comme il aimait à le rappeler, Mouammar Kadhafi ne se considérait pas comme un chef d'Etat ou de gouvernement comme les autres. Selon lui, la Jamahiriya qu'il avait érigée en Libye était un système sans organe exécutif, administré directement par les citoyens eux-mêmes à travers des comités populaires (*Mutamar as Shaab ala'am*) et dont il n'était lui-même qu'un simple « Guide ». Par conséquent, les services protocolaires de la Jamahiriya exigeaient que les termes « Guide » ou « Frère Guide » soient employés lorsque l'on s'adressait à Kadhafi. Cette désignation est devenue courante dans la presse et la plupart des ouvrages sur Kadhafi. Voir Mouammar Kadhafi, *La troisième théorie universelle du Livre Vert* (Tripoli, 1976).

A. LA DOUBLE POSTURE DU GUIDE : MÉDIATEUR ET PARTIE PRENANTE

Paradoxalement, après avoir été une force déstabilisatrice, la Libye a contribué à la pacification relative du Tibesti⁶ en parrainant différents accords de paix entre le gouvernement et des groupes armés opérant dans cette région frontalière du nord du Tchad. A ces accords officiels, il convient d'ajouter de nombreux contacts plus ou moins secrets facilités par la Libye entre le président Déby et ses opposants. Les bons offices de Kadhafi ont, par exemple, servi à obtenir leur ralliement et la conclusion d'accords de paix avec les principales factions du Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad (MDJT), dernier groupe armé actif à l'extrême nord du pays. Tout en y renforçant son influence, les interventions de Tripoli avaient aussi pour but d'éviter que l'instabilité au Tibesti ne déborde au sud de la Libye où vivent de nombreuses tribus toubou.⁷

Sous la présidence d'Idriss Déby, Kadhafi a reconnu l'évolution du contexte géopolitique et modifié en conséquence son rôle à l'égard de son voisin. Sachant qu'il ne pouvait plus intervenir comme par le passé dans le cours de la politique nationale tchadienne, il a réussi à devenir un médiateur important dans le pays. D'une façon ou d'une autre, Kadhafi a été impliqué dans presque toutes les négociations internes tchadiennes, parrainant de nombreux accords de paix, dont celui de Syrte en 2007 entre le président Idriss Déby et la coalition de ses opposants armés soutenus par le Soudan.⁸ En raison de l'affrontement armé indirect entre le Tchad et le Soudan de 2004 à 2009 et des crises du Darfour et de l'Est tchadien, le dirigeant libyen a été en mesure, à partir de 2003, de consolider sa position en tant que facilitateur régional. Il a utilisé ses anciens liens avec les chefs de guerre de l'Est du Tchad et du Darfour pour les amener à signer des cessez-le-feu. Il a aussi pu rétablir le contact entre N'Djamena et Khartoum et, via ce processus, il a peut-être prévenu une guerre directe entre les deux régimes.⁹

Toutefois, le Guide ne s'est pas uniquement contenté de cet ultime rôle diplomatique. Il a aussi joué un rôle plus subtil de rééquilibrage du rapport de force entre le Tchad et le Soudan, au départ très défavorable à Idriss Déby. Sa stratégie a consisté à diviser le front uni de l'opposition

armée tchadienne et à contraindre Khartoum à rechercher un arrangement négocié avec Déby plutôt qu'à le chasser du pouvoir. Kadhafi, qui a toujours entretenu des rapports difficiles avec le dirigeant soudanais Omar Hassan al-Bashir,¹⁰ ne voulait pas le voir renverser son homologue tchadien.

En mai 2008, des rebelles du Mouvement pour la justice et l'équité (MJE)¹¹ ont attaqué les faubourgs d'Omdourman, ville jumelle jouxtant Khartoum, constituant leur première agression aussi loin de leurs bases. Les autorités soudanaises étaient convaincues qu'Idriss Déby en était l'instigateur pour prendre sa revanche après l'offensive militaire de rebelles tchadiens soutenus par Khartoum deux mois plus tôt.¹² Cependant, les services secrets soudanais ont découvert que la Libye était aussi impliquée, ayant fourni des armes au MJE via le Tchad.¹³

Idriss Déby et Kadhafi ont par la suite tous les deux utilisé Khalil Ibrahim, le leader du mouvement rebelle. Ses forces ont servi de renforts à l'armée tchadienne et ont été incorporées dans la garde présidentielle. Après son expulsion du Tchad où sa présence gênait le processus de réconciliation avec le Soudan, en avril 2010, Kadhafi l'a accueilli à la demande expresse d'Idriss Déby. Au début

¹⁰ Une certaine méfiance (sinon de l'hostilité) a constamment marqué les rapports entre al-Bashir et Kadhafi en raison des ingérences libyennes dans la crise du Darfour et les affaires intérieures soudanaises. Par ailleurs, le Soudan a moins besoin que le Tchad de la Libye pour sa sécurité.

¹¹ Le MJE, désigné également sous son acronyme anglais JEM (Justice and Equality Movement), est une des factions de la rébellion armée du Darfour qui a le plus bénéficié du soutien militaire du pouvoir tchadien ces dernières années. Son dirigeant, Khalil Ibrahim a vécu en exil à Tripoli d'avril 2010 jusqu'à la chute de Kadhafi. Il a été accusé par le CNT et le Soudan d'avoir fourni des mercenaires aux forces pro-Kadhafi au cours de l'insurrection libyenne. « Sudan plays down presence of JEM leader in Darfur », *Sudan Tribune*, 12 septembre 2011.

¹² En février 2008, au terme d'une guerre éclair, des rebelles vraisemblablement armés par le Soudan sont parvenus à traverser le Tchad d'Est en Ouest, arrivant jusqu'aux portes du palais présidentiel à N'Djamena, n'échouant à prendre le pouvoir qu'en raison d'ultimes divisions. Pour repousser cette attaque, Idriss Déby a eu recours à une aide logistique libyenne en plus de celle de la France. Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°144, *Tchad: Un nouveau cadre de résolution du conflit*, 24 septembre 2008.

¹³ Les soudanais découvrirent notamment que par deux fois, en mars 2008 et mai 2009, la Libye a fourni via le Tchad, des armes et des munitions au MJE. Le soutien libyen a été coordonné par Moussa Koussa, responsable des services des renseignements agissant de concert avec l'Agence nationale de sécurité tchadienne. « Who shot first? », *Africa Confidential*, vol. 50, no. 9 (mai 2009) et Jérôme Tubiana, « Renouncing the rebels: Local and regional dimensions of the Chad/Sudan rapprochement », Small Arms Survey, working paper no. 25, mars 2011.

⁶ Le Tibesti est une région du Nord-Ouest du Tchad, frontalière à la Libye. Elle est essentiellement peuplée par le groupe ethnique Toubou que l'on retrouve aussi en Libye et au Niger. Cette région a été le théâtre de récurrents conflits armés.

⁷ Voir « La crise Libyenne vue de N'Djamena », Africa Peacebuilding blog de Crisis Group, accessible sur www.crisisgroup.org.

⁸ Pour des détails complémentaires, voir le rapport Afrique de Crisis Group N°149, *Tchad: la poudrière à l'Est*, 15 avril 2009.

⁹ Voir le briefing de Crisis Group, *Libye/Tchad*, op. cit.

de l'insurrection libyenne, il a été soupçonné d'avoir combattu auprès des forces loyalistes.¹⁴ Lors de son retour au Darfour après la chute de Tripoli, il a démenti cette allégation, affirmant sans réellement convaincre que durant son séjour, il était en résidence surveillée.¹⁵ Son retour aurait été organisé par ses partisans qui ont pu franchir le triangle frontalier Tchad/Soudan/Libye malgré la surveillance de Khartoum et N'Djamena.¹⁶

Cette politique duale de médiation et d'équilibre des rapports des forces s'est aussi manifestée en Centrafrique, cette fois-ci au détriment d'Idriss Déby. En 2002, Kadhafi a soutenu le président centrafricain Ange Félix Patassé qui était sous la menace de rebelles hébergés par le Tchad et a contraint Idriss Déby à refréner ses velléités d'intervention chez son voisin du sud.¹⁷ Après le renversement de Patassé en 2003, le dirigeant libyen a apporté son soutien au nouveau président centrafricain, François Bozizé qui craignait une déstabilisation du Soudan en raison des incursions des forces de Khartoum au Nord Est de la Centrafrique où elles pourchassaient les rebelles du Darfour.

La crise touareg au Mali et au Niger est un autre exemple du jeu d'équilibre régional de Kadhafi. Dans ces deux pays, il a à la fois soutenu les groupes rebelles touareg et les gouvernements qu'ils combattaient. Le soutien aux rebelles a généralement consisté à garantir leur protection en échange de leur engagement à cesser de s'en prendre aux pouvoirs centraux, alliés de la Libye.¹⁸ Revendiquer un rôle de faiseur de paix dans ces différents pays a parfois conduit Kadhafi à être un médiateur négatif, menaçant de faire échouer toute négociation qu'il n'aurait pas avalisée ou au sujet de laquelle il ne serait pas consulté. Toutefois, au Tchad et ailleurs, cette ambitieuse et brouillonne politique d'influence a surtout contribué à renforcer sa réputation de personnage controversé et ambigu.

¹⁴ Il a été soupçonné d'avoir combattu auprès des forces kadhafistes avec quelques-uns de ses combattants et des Soudanais recrutés en Libye. Entretiens de Crisis Group, journaliste soudanais basé à Nairobi, 12 septembre 2011.

¹⁵ Entretiens de Crisis Group, journaliste spécialiste du Soudan, Nairobi, 12 septembre 2011.

¹⁶ Selon la presse soudanaise. Voir « JEM leader says he has arrived in Darfur », *Sudan Tribune*, 11 septembre 2011.

¹⁷ Le soutien à Patassé a pris la forme de l'envoi d'une centaine de soldats libyens mandaté par la Communauté des Etats Sahélo Sahariens (CEN-SAD) pour assurer sa sécurité. En même temps, Kadhafi s'est employé à faciliter une médiation entre Déby et Patassé. « Kadhafi pleased with Déby/Patassé meeting », *Pana-press*, 10 avril 2002.

¹⁸ Voir André Guichaoua, « Circumstantial alliance and loose loyalties in rebellion making: The case of Tuareg insurgency in Northern Niger (2007-2009) », *Micro Level Analysis of Violent Conflicts (Microcon)*, research working paper (Brighton 2009).

B. IDRIS DEBY ET MOUAMMAR KADHAFI : AU-DELÀ DES APPARENCES, DES RAPPORTS AMBIGUS

Moins d'un mois avant les premiers soulèvements à Derna, Tobrouk et Benghazi, le dirigeant libyen s'était rendu à N'Djamena à l'occasion des festivités du cinquantenaire d'indépendance du Tchad pour ce qui, comme un clin d'œil du destin, a été son dernier déplacement à l'extérieur en tant que dirigeant libyen. Il est arrivé chez son allié subsaharien, le 11 janvier 2011, en invité privilégié d'un imposant défilé militaire pendant lequel, bafouant le dispositif protocolaire, il a fait une apparition remarquée.¹⁹ A l'issue de la cérémonie, il a présidé, en compagnie du président Déby, une prière musulmane à l'hippodrome de N'Djamena, un vaste terrain vague situé en plein cœur de la ville que le Tchad venait de céder à la Libye pour la construction d'un complexe culturel et universitaire.

Néanmoins, en dépit de leur apparente proximité, les rapports entre Idriss Déby et Mouammar Kadhafi ont été très complexes. A son accession au pouvoir en 1990, le président tchadien avait mis du temps à établir des contacts directs avec le Guide, soucieux d'éviter tout rapport compromettant avec celui qui était alors mis au ban de la communauté internationale.²⁰ De son côté, même s'il avait exprimé son soutien à Idriss Déby, tombeur de son ancien ennemi Hissène Habré,²¹ Mouammar Kadhafi considérait avec circonspection cet interlocuteur qu'il soupçonnait à juste titre, de privilégier d'abord ses rapports avec la France.²² Si, au cours de ses vingt années de règne, Idriss Déby a bien fini par recourir à Kadhafi pour résister au

¹⁹ Le dispositif mis en place par le protocole d'Etat tchadien prévoyait l'arrivée des quatorze chefs d'Etat à la place de la Nation où avait lieu le défilé militaire dans un bus unique. Seul le président Déby, hôte de la cérémonie, devait arriver dans un cortège séparé. La délégation du Guide a délibérément ignoré ce dispositif, celui-ci ayant fait son apparition après tous les chefs d'Etats escorté de plusieurs véhicules. Cet accroc n'a pas suscité une irritation particulière de la part des autorités tchadiennes. Entretien de Crisis Group, fonctionnaire de la Direction du Protocole d'Etat, N'Djamena, 3 mars 2004.

²⁰ L'arrivée d'Idriss Déby au pouvoir en 1990 correspond à l'isolement de la Libye sur la scène internationale, mettant pendant plus de trois ans un coup d'arrêt à ses actions extérieures. Le 31 mars 1992 puis le 11 novembre 1993, le Conseil de sécurité de l'ONU a voté un embargo aérien contre la Libye ainsi qu'un gel de ses avoirs et exportations en raison des attentats terroristes contre un Boeing de la compagnie aérienne américaine Pan Am à Lockerbie en 1988 et un DC 10 de la compagnie française UTA en 1989. Voir les Résolutions 748 (1992) et 883 (1993) du Conseil de sécurité des Nations unies.

²¹ Lire le briefing de Crisis Group, *Libye/Tchad*, op. cit.

²² Voir Jean Marie Chasles, « La politique africaine de la France au prisme des relations franco-tchadiennes », *Dynamiques internationales* no. 4, mai 2011.

Soudan et à ses opposants, le principal soutien de son régime est demeuré néanmoins la France. Par conséquent, l'appui politique de Kadhafi lui est parfois apparu malaisé, voire encombrant.²³

Par ailleurs, tout en exprimant sa gratitude à Kadhafi pour ses offres successives de médiation entre son gouvernement et les opposants armés, Idriss Déby n'a parfois pas manqué de glisser des propos critiques. En 2002, faisant référence à un possible double jeu libyen, il avait notamment déclaré : « Nos frères libyens doivent jouer un jeu franc ... dans le rôle qu'ils veulent jouer et qui consiste à faciliter la réconciliation nationale entre Tchadiens. On sait très bien que des groupes armés se sont développés à partir de la Libye ... Je pense que la construction de l'Union africaine que la Libye veut prôner passe d'abord par le respect d'un certain nombre d'éléments fondamentaux comme la stabilité des Etats africains. Cela doit être le combat des uns et des autres ». ²⁴ De son côté, tout en ayant appuyé Idriss Déby au cours de son récent conflit avec Omar al-Bashir, Kadhafi n'est jamais allé, à la grande irritation de son allié, jusqu'à s'aligner totalement sur les vues du Tchad, menaçant même N'Djamena de lâchage.²⁵

A titre d'exemple, en 2009, après une nouvelle attaque menée à partir du Soudan par ses opposants armés, le gouvernement tchadien a lancé des raids aériens en territoire soudanais. Afin d'éviter une escalade guerrière susceptible de donner lieu à une intervention internationale dans « son pré-carré », la Libye a usé de ses influences pour obtenir d'Idriss Déby un assouplissement de sa position. Celui-ci avait auparavant menacé de refuser toute facilitation de l'Union africaine (UA) et de se tourner dorénavant vers les « seules Nations unies » pour conduire une nouvelle médiation.²⁶ Une implication de l'ONU dans un dossier où Tripoli avait le souci de jouer un rôle exclusif était une perspective préoccupante. Dès lors, Kadhafi a profité du sommet de la Communauté des Etats Sahélo-sahariens (CEN-SAD) qui s'était tenu le 29 mai 2009, pour demander (« menacer » selon certaines sources) au chef de l'Etat tchadien d'éviter une telle démarche.²⁷

Au sein des cercles dirigeants de la Jamahiriya, Idriss Déby a été parfois perçu comme un personnage versatile mais malin et uniquement intéressé par la défense de son pouvoir, le soutien politique et les investissements économiques de Tripoli.²⁸ A plusieurs reprises, des tensions ont opposé Ali Triki, coordonnateur de la politique africaine de la Libye pendant des années, et les autorités tchadiennes; Triki reprochant à N'Djamena d'être trop favorable à la France.²⁹ Pour sa part, le chef de l'Etat tchadien qui est le dirigeant africain qui connaît le mieux Kadhafi, son caractère et son système de pouvoir, a toujours évité de heurter de front. Néanmoins, il ne lui a pas laissé la possibilité d'intervenir dans trois domaines clés pour N'Djamena : la présence militaire de la France au Tchad, les rapports avec les pays occidentaux et sa politique pétrolière. En dehors de ces domaines, il l'a laissé mener sa politique d'influence à travers les négociations avec les opposants armés.

L'ambivalence des relations entre Mouammar Kadhafi et Idriss Déby a été symboliquement démontrée ces dernières années dans le choix des ambassadeurs en poste à Tripoli et N'Djamena. En 2009, Idriss Déby avait nommé son frère Daoussa Déby, à la fois pour exprimer à l'ancien guide libyen le caractère « particulier » de leurs rapports, mais surtout pour confier à ce proche la surveillance d'éventuels mouvements d'opposants tchadiens et l'évolution politique de la Libye.³⁰ L'ambassadeur libyen à N'Djamena jusqu'à la chute du Guide était Grène Saleh Grène, connu pour avoir été dans les années 1970 l'officier traitant des groupes armés tchadiens soutenus par la Libye et disposant, pour cette raison, de nombreux contacts avec des chefs militaires locaux.

Vingt ans de méfiance réciproque, d'échanges de bons procédés et de liens singuliers entre Tripoli et N'Djamena expliquent la gestion particulière de la crise libyenne par le pouvoir tchadien. Les huit mois de guerre qui ont abouti à la chute du colonel Kadhafi ont dû être très longs pour Idriss Déby dont la stratégie initiale a consisté à ne pas abandonner son partenaire du Nord sans subir les coûts politiques d'une telle démarche.

²³ Comme en 2007, lorsque le dirigeant libyen l'avait pressé de refuser tout déploiement d'une force internationale à l'Est du Tchad. Voir Roland Marchal, « Tchad/Darfour: vers un système de conflits », *Conjoncture* no. 102 (2006).

²⁴ « Idriss Déby: la Libye doit jouer franc-jeu », *Agence France-Presse*, 7 juin 2002.

²⁵ Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°162, *Tchad: au-delà de l'apaisement*, 17 août 2010.

²⁶ « Déby: le Tchad continuera à poursuivre les rebelles au Soudan », *Agence France-Presse*, 16 mai 2009.

²⁷ Entretien de Crisis Group, ancien membre du gouvernement tchadien, N'Djamena, 18 septembre 2010.

²⁸ Entretien de Crisis Group, ancien ministre tchadien des Affaires étrangères de Déby, Paris, 2 juin 2011.

²⁹ Entretien de Crisis Group, fonctionnaire du ministère tchadien des Affaires étrangères, N'Djamena, 24 février 2011.

³⁰ Pendant son séjour à Tripoli, Daoussa Déby a noué de nombreux contacts avec des proches de Kadhafi, notamment Moussa Koussa, le chef des services de renseignement. Au début de la crise libyenne, il a été évoqué comme le tenant d'un soutien à Kadhafi, estimant que celui-ci pouvait largement retourner la situation à son avantage. Il a été rappelé à N'Djamena pour consultation dès le mois de mars 2011 et n'est pas retourné à Tripoli depuis lors en raison de la dégradation de la situation. Entretien de Crisis Group, journaliste, N'Djamena, 11 août 2011.

II. LE TCHAD ET LA CRISE LIBYENNE : PRIORITE A LA REALPOLITIK

Si la crise libyenne a démontré, une fois de plus, la capacité d'Idriss Déby à s'adapter aux tempêtes régionales, parfois au point de se dédire, elle a aussi démontré la fragilité du Tchad face aux mutations de la géopolitique régionale. En reconnaissant le Conseil national de transition (CNT, l'organe politique des insurgés libyens)³¹ avant même la position de l'Union africaine sur laquelle il avait pourtant inlassablement répété qu'il s'alignerait, le chef de l'Etat tchadien n'a fait que confirmer son jeu consistant en définitive à s'ajuster uniquement à l'évolution sur le terrain.³² Trois semaines avant cette annonce, Idriss Déby avait pourtant fait applaudir par une foule enthousiaste le représentant de Kadhafi venu assister à son investiture pour un nouveau mandat à la tête du Tchad.³³

On pourrait à l'infini discuter des raisons de ce « revirement » qui relève surtout de la realpolitik. Déby s'est refusé à abandonner immédiatement Kadhafi tant qu'il pensait que celui-ci avait des chances de demeurer au pouvoir. Lorsqu'il a réalisé que cette hypothèse n'était plus possible, il a préféré le lâcher au profit de ses intérêts régionaux immédiats. Néanmoins, la politique du pouvoir tchadien révèle une mauvaise appréciation de l'évolution du

contexte international et un manque de repères ainsi que de vision stratégique des événements en Libye.³⁴

A. NE PAS LÂCHER LE SOLDAT KADHAFI

Il existe aujourd'hui un faisceau d'indices suggérant qu'au début de la crise libyenne, Idriss Déby a tenté de voler au secours de son allié Kadhafi. N'Djamena est-elle pour autant allée jusqu'à intervenir militairement comme l'ont affirmé certains médias³⁵ et le CNT³⁶? Comme beaucoup d'autres aspects de cette guerre libyenne qui n'a pas encore fini de livrer tous ses secrets, cette question a suscité de nombreux débats, alimenté des rumeurs et donné lieu à des interprétations qu'il convient de décrypter à la lumière des faits et des interventions médiatiques des autorités tchadiennes sur ce sujet.

Initialement, les autorités tchadiennes ont accrédité la thèse de Kadhafi selon laquelle l'insurrection de Benghazi a été orchestrée par des islamistes se réclamant du Printemps arabe.³⁷ Au début du mois de mars 2011, dans sa première réaction à la crise libyenne, Idriss Déby avait affirmé « détenir des informations sûres » concernant les liens entre les insurgés et des islamistes d'al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI), les premiers étant accusés d'avoir livré aux seconds des missiles dérobés dans les casernes de Benghazi.³⁸ Par la suite, les autorités tcha-

³¹ Le CNT (en arabe al-Majlis al-Watani al-Intiqali) est l'organe politique mis en place pour organiser les villes libyennes tombées aux mains de la coalition anti-Kadhafi et coordonner politiquement l'insurrection vis-à-vis de ses soutiens extérieurs. Il n'est pas un gouvernement provisoire. Le 10 mars 2011, la France a été le premier pays à le reconnaître comme « représentant légitime du peuple libyen ». Sur le CNT et ses principales composantes, voir le rapport de Crisis Group, *Popular Protest in North Africa and the Middle East (V): Making Sense of Libya*, op. cit.

³² Alors qu'on s'attendait à ce que le Tchad se prononce après la prise de position officielle de l'UA, N'Djamena a annoncé le 24 août 2011, avant même la prise définitive de Tripoli, reconnaître la victoire du CNT et par conséquent « sa légitimité comme unique autorité du peuple libyen ». « Le Tchad reconnaît le CNT comme seule autorité légitime du peuple libyen », *Radio France Internationale*, 25 août 2011.

³³ Le 8 août 2011, parmi les personnalités étrangères venues assister à l'investiture du président Déby, se trouvait Béchir Saleh, directeur de cabinet de Kadhafi et patron du fonds financier Libya Africa Portfolio Investment. A son entrée sous la « tente » de cérémonie (que Kadhafi avait fait installer au cours d'une de ses visites au Tchad), celui qui a été annoncé par le protocole tchadien comme « représentant de la Jamahiriya arabe libyenne » a été longuement applaudi par l'assistance parmi laquelle des membres du gouvernement tchadien.

³⁴ Voir Acheikh Ibni Oumar, « Reconnaissance du CNT : pourquoi le Tchad n'avait pas le choix », *Tchadactuel*, 6 septembre 2011.

³⁵ « La garde tchadienne au secours de Kadhafi », *Le Figaro*, 23 février 2011; « Libya protests: foreign mercenaries using heavy weapons against demonstrators », *The Telegraph*, 20 février 2011 et « Libye: un avenir incertain. Compte-rendu de la mission d'évaluation auprès des belligérants libyens », Centre international de recherche sur le terrorisme – Aide aux victimes du terrorisme (CIRET-AVT), Paris, mai 2011.

³⁶ Voir « Statement of the Transitional National Council on the assistance of the Chadian government to Kadhafi's regime », Benghazi, 8 avril 2011. Ce document est accessible sur www.libyanmission-un.org/ntc%20ENG/ntc1.pdf.

³⁷ Les événements libyens ont commencé, rappelons-le, au début février 2011 par une « révolte spontanée » d'étudiants et d'avocats devenue ensuite un « soulèvement » puis une « insurrection » et enfin une « rébellion » avec des attaques de casernes et de commissariats. Lancé à Benghazi, le mouvement s'est propagé très vite à Brena et Tobrouk. Voir « Libye: un avenir incertain », op cit.

³⁸ Dans une interview à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, Idriss Déby avait affirmé détenir des « preuves » non seulement sur la présence d'islamistes dans les rangs des insurgés libyens, mais également du pillage par des membres présumés d'al-Qaeda des casernes libyennes où ils auraient dérobé des armes sophistiquées dont des missiles. Cette accusation a été par la suite réitérée par les services de sécurité maliens et nigériens. Selon le gouvernement malien, plusieurs de ces armes ont été convoyées dans les bases d'AQMI disséminées dans le Sahara.

diennes ont à plusieurs reprises insisté sur la gravité du péril islamiste pour l'ensemble des Etats du Sahel dans l'hypothèse d'une déstabilisation de la Libye.³⁹

Cette prise de position traduit-elle une véritable préoccupation ou était-elle une tentative de légitimation des thèses kadhafistes ? Le soulèvement libyen était mal vu des services de sécurité tchadiens, non pas par crainte d'un soulèvement similaire au Tchad,⁴⁰ mais en raison de ses potentiels effets collatéraux régionaux. Au départ, comme beaucoup d'autres capitales africaines, N'Djamena n'a pas envisagé la chute du Guide mais redoutait que les ingérences étrangères ne provoquent l'effondrement du système clanique libyen avec une instabilité durable débordant dans les pays voisins.⁴¹ Le danger perçu était, d'une part, celui d'une prolifération d'armes et, d'autre part, des bouleversements sur le système d'échanges avec le Sud de la Libye dont dépend largement l'économie d'une partie du Nord du Tchad.

Quant au gouvernement nigérien, il a affirmé que ses services de sécurité ont intercepté plusieurs lots de détonateurs et d'explosifs destinés à AQMI. « Le Tchadien Déby affirme qu'AQMI s'est emparé des missiles de l'armée libyenne », *Jeune Afrique*, 25 mars 2011 ; « Intelligence on Libya rebels shows flickers of al-Qaeda », *Reuters*, 25 mars 2011 ; « Are Libyan rebels an al-Qaeda stalking-horse? », *BBC*, 31 mars 2011.

³⁹ Voir notamment l'interview du ministre tchadien des Affaires étrangères, Moussa Faki Mahamat, sur la chaîne de télévision Africa 24, le 17 mai 2011.

⁴⁰ Après les soulèvements de Derna, Tobrouk et Benghazi, des sites internet de l'opposition tchadienne ont appelé la population à « faire preuve du même courage que les Libyens pour renverser le dictateur Déby ». Quelques tracts et graffitis ont été aperçus à N'Djamena avec l'inscription « Vingt ans ça suffit, Déby dégage! ». Les services de renseignements tchadiens se sont employés à les faire promptement disparaître. Des étudiants qui auraient appelé à des manifestations ont été, selon Amnesty International, enlevés par l'Agence nationale de sécurité (ANS). L'opposition tchadienne a également indiqué que des rassemblements ont eu lieu à Moundou au sud du pays, mais il semble que ceux-ci étaient davantage liés au processus électoral qu'à un effet de contagion du Printemps arabe. A partir d'avril 2011, aucun autre incident n'a été signalé dans le pays et l'élection présidentielle qui a vu la victoire d'Idriss Déby s'est déroulée dans le calme. Par ailleurs, les autorités rencontrées par Crisis Group en février 2011 ont toutes minimisé les événements de Benghazi, affirmant qu'une transposition des révolutions tunisienne et égyptienne n'était guère possible en Libye où « le contexte n'est pas le même ». Personne à N'Djamena, y compris la population, ne doutait des capacités de Kadhafi à mater rapidement l'insurrection. Entretien de Crisis Group, membres des services de sécurité et personnalités diverses, N'Djamena, février-mars 2011.

⁴¹ Dans une interview, Idriss Déby avait mis en garde contre une intervention étrangère « hâtive » dans une situation libyenne « complexe » et dans un contexte régional marqué par la menace d'AQMI. « Si la Libye implose, les conséquences seront incalculables pour la région », *Jeune Afrique*, 6 avril 2011.

En insistant sur la menace constituée par AQMI, le président Déby voulait attirer l'attention de la communauté internationale sur les risques de l'anéantissement du dirigeant libyen pour la stabilité régionale.⁴² Comme de nombreux présidents africains, Déby n'a pas caché qu'avant l'intervention de l'Otan, il était en contact téléphonique direct et régulier avec Kadhafi et que le CNT n'était pour lui qu'une « rébellion », quelle que soit par ailleurs la légitimité dont celui-ci pouvait se prévaloir auprès de la communauté internationale.

Des accusations du CNT⁴³ relayées par plusieurs médias ont évoqué la présence de troupes gouvernementales tchadiennes, notamment des soldats d'élites de la garde présidentielle combattant auprès des pro-kadhafistes. A partir de février 2011, de nombreux reportages télévisés ainsi que des articles de presse ont rapporté des témoignages corroborant la participation de « troupes tchadiennes » encadrant d'autres « mercenaires africains ». Tandis que la chaîne al-Jazeera a diffusé les images de ressortissants tchadiens prisonniers des insurgés, le journal français *Le Figaro* a publié un article selon lequel la garde présidentielle de Déby a pris part aux combats, « jouant un rôle important pour contrer l'avance des insurgés ».⁴⁴ D'autres témoignages ont indiqué que les tactiques de combat employées par les pro-Kadhafi ressembleraient fort à celles de l'armée tchadienne (utilisation de 4X4 montés de canon de mitrailleuses et de lance-roquettes, technique du rezzou,⁴⁵ etc.).

Les insurgés libyens eux-mêmes ont affirmé que les plus grandes pertes infligées à leurs troupes l'ont été par des combattants tchadiens « aguerris ».⁴⁶ Une intervention de l'armée tchadienne a-t-elle effectivement eu lieu ? Quel crédit apporter à ces accusations ?

Comme de nombreux autres ressortissants d'Afrique subsaharienne, des Tchadiens ont effectivement combattu auprès des pro-Kadhafi.⁴⁷ Aucun chiffre vérifiable n'a été

⁴² Ibid.

⁴³ Voir « Statement of the Transitional National Council », op. cit.

⁴⁴ « Du cash pour les milliers de mercenaires de Kadhafi », *Le Figaro*, 3 avril 2011.

⁴⁵ Le rezzou est une tactique de combat utilisée au cours des guerres civiles tchadiennes et consistant en des attaques éclairs menées au moyen de colonnes de véhicules 4X4 lancés à toute vitesse. Dans chaque véhicule prenaient place une dizaine d'hommes équipés d'armes légères et de lance-roquettes. Le but de cette tactique est de surprendre l'ennemi et lui interdire toute possibilité de repli. Dans l'ancien temps, les rezzous étaient des raids menés par des cavaliers. Voir Roger Charlton et Roy May, « Warlords and militarism in Chad », *Review of African Political Economy*, vol. 16, no. 45-46 (1989).

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ « Les mercenaires africains de Kadhafi », dossier sonore de *Radio France Internationale*, 5 septembre 2011.

donné quant à leur nombre, le CNT et la presse affirmant avoir aperçu des milliers de « combattants à la peau noire ». ⁴⁸ Cependant, selon N'Djamena, ces combattants, au sein desquels les Tchadiens seraient loin d'être majoritaires, n'appartiendraient pas à la garde présidentielle puisqu'ils ont été recrutés soit en Libye soit dans les pays voisins par des intermédiaires travaillant pour les pro-Kadhafi. Les autorités tchadiennes ont démenti avoir coordonné des recrutements avec ces intermédiaires, qui auraient agi au Tchad à leur insu. ⁴⁹ Selon les informations recueillies par Crisis Group, l'existence d'une cellule de recrutement à la présidence du Tchad évoquée par la presse d'opposition tchadienne est fautive. ⁵⁰ Par contre, il est impossible que des intermédiaires ⁵¹ aient recruté à l'insu des services de renseignement.

En août 2011, les autorités tchadiennes ont présenté à la presse des personnes arrêtées pour « recrutement de mercenaires » ⁵² alors que le Tchad s'apprêtait à reconnaître officiellement le CNT. Cette coïncidence indique que l'arrestation des présumés mercenaires et de leurs recruteurs était un signal positif envoyé au CNT. Des interlocuteurs ont affirmé à Crisis Group qu'au début du conflit, les autorités tchadiennes étaient au courant d'éventuels recrutements, mais n'ont pas agi pour ne pas donner da-

vantage de crédit aux accusations du CNT. ⁵³ Dans la région de Faya Largeau par exemple, des jeunes gens ont été recrutés contre rémunération. ⁵⁴ De même, l'ambassade du Tchad à Tripoli et le consulat de Sebha n'ont rien fait pour dissuader leurs ressortissants habitant Tripoli et le Sud de la Libye de se faire embrigader. ⁵⁵

En avril 2011, le ministre tchadien des Affaires étrangères avait présenté à la presse des officiers qui, d'après le CNT, ⁵⁶ auraient été au même moment en train de combattre sur le théâtre des opérations en Libye. De son côté, l'Otan ne s'est pas prononcée officiellement sur une intervention tchadienne. Des sources ont indiqué néanmoins à Crisis Group que la frontière tchado-libyenne était sous surveillance et que les autorités tchadiennes avaient été mises en garde sur les conséquences d'une éventuelle intervention. ⁵⁷

En définitive, la ligne de défense du Tchad a été d'affirmer qu'avant l'intervention de l'Otan, le colonel Kadhafi n'avait nullement besoin d'un concours extérieur pour venir à bout d'une insurrection initialement peu organisée et ne disposant ni de combattants suffisamment aguerris ni d'un armement adéquat pour faire face à la machine répressive gouvernementale. ⁵⁸ Après l'entrée en jeu de l'Otan, il était politiquement très coûteux pour le Tchad d'intervenir sachant que les accusations du CNT avaient déjà contribué à mettre les autorités sous surveillance.

B. LE TEMPS DE LA PRUDENCE ET DE LA REALPOLITIK

A partir du mois de mai 2011, si le discours officiel tchadien est resté légaliste et favorable à Kadhafi, il semble qu'en coulisses Idriss Déby avait compris la nécessité de réviser ses positions. L'intensification des frappes de l'Otan et l'engagement ferme de son allié français ⁵⁹ ne lui lais-

⁴⁸ Dans le système de pouvoir de Kadhafi, la pratique du mercenariat est ancienne. Le Tchad lui-même avait dans les années 1980, déjà accusé Kadhafi d'avoir recruté de nombreux mercenaires pour occuper sa partie septentrionale. A cette période, Kadhafi avait mis sur pied une « légion islamiste » constituée de nombreux ressortissants d'Afrique noire. Après la dissolution de cette légion à la fin des années 1980, beaucoup de ses combattants ont intégré les rangs de l'armée libyenne. Les Africains combattant auprès des forces de Kadhafi ne sont pas uniquement des subsahariens car des Algériens et des Sahraouis ont également été faits prisonniers par le CNT. « Racist violence overshadows Libya's revolution », *Deutsche Welle*, 7 septembre 2011.

⁴⁹ Entretiens de Crisis Group, membre des services de sécurité, Faya Largeau et N'Djamena, 9, 11 et 13 août 2011.

⁵⁰ Le site internet www.tchadactuel.com a évoqué une connivence (démentie par le gouvernement tchadien) entre Daoussa Déby, frère du chef de l'Etat et ambassadeur à Tripoli avec Grène Ali Grène lui-même ambassadeur de la Jamahiriya à N'Djamena qui a quitté son poste en mars 2011 pour s'installer à Sebha (Sud de la Libye) où il a tenté de rallier les tribus toubou à la cause de Kadhafi. Entretiens de Crisis Group, journaliste, N'Djamena, 11 août 2011.

⁵¹ Le recrutement de combattants Touareg et Toubou dans le Sahel a été coordonné par Agaly Alambo, un chef rebelle nigérien qui avait trouvé protection et soutien financier en Libye. Interrogés sur la venue d'Agaly Alambo au Nord du Tchad pour recruter des combattants, les services de sécurité ont indiqué ne pas disposer d'informations. Entretien de Crisis Group, membre des services de sécurité, Faya Largeau, 9 août 2011.

⁵² Communiqué du procureur de la République, 18 août 2011.

⁵³ Entretien téléphonique de Crisis Group, journaliste basé au Tchad, 3 septembre 2011.

⁵⁴ Entretien de Crisis Group, journaliste basé au Tchad, 9 août 2011.

⁵⁵ Voir « Statement of the Transitional National Council », op. cit.

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Entretiens de Crisis Group, diplomates, N'Djamena, Bruxelles, Paris, février et mai 2011.

⁵⁸ Entretiens de Crisis Group, membres des services de sécurité et personnalités diverses, N'Djamena, février-mars 2011.

⁵⁹ L'intervention de l'Otan a été autorisée par la Résolution 1973 (2011) appelant à une action internationale pour « protéger les civils ». Cette action a pris la forme de frappes aériennes visant les forces de Kadhafi avec l'approbation du Conseil de sécurité de l'ONU. La France a indiqué avoir également procédé à des largages d'armes au bénéfice des insurgés libyens. « L'Otan outrepassa la Résolution de l'ONU selon l'Afrique », *Reuters*, 14 juin 2011.

saient guère le choix. Par ailleurs à cette période, les contacts avec le Guide libyen étaient de plus en plus rares, voire inexistant, celui-ci étant contraint d'éviter les communications téléphoniques extérieures susceptibles de le localiser.

Les appels du gouvernement tchadien à négocier et sa condamnation des frappes internationales apparaissaient de plus en plus en accord avec la position de l'UA.⁶⁰ Après avoir dénoncé au départ le caractère « hâtif » de l'engagement de l'Otan,⁶¹ les autorités tchadiennes se sont gardées de se prononcer sur le cours des événements en Libye, laissant le soin à l'UA de proposer un plan politique de sortie de crise. Le rejet de ce plan par un CNT certain du soutien de l'Otan a conduit des pays comme le Tchad et l'Afrique du Sud à ne se faire guère d'illusions sur l'objectif des frappes internationales.⁶² La défense des civils semblait n'être qu'un élément de la stratégie de la France et de la Grande-Bretagne désirant un changement de régime en Libye.

⁶⁰ Entretien de Crisis Group, diplomate, N'Djamena, 4 août 2011. Une délégation de haut niveau de l'UA s'est rendue en avril 2011 à Tripoli et Benghazi pour trouver une solution à la crise libyenne avec une feuille de route appelant à un cessez-le-feu immédiat, la protection crédible et efficace des populations ainsi que la création et le déploiement d'un mécanisme de suivi et de vérification. La délégation était composée de Jacob Zuma, président sud-africain, Denis Sassou Nguesso, président du Congo-Brazzaville, Ould Abdel Aziz, président de la Mauritanie et du ministre ougandais des Affaires étrangères. Selon l'UA, Kadhafi a confirmé son acceptation de la feuille de route et a confirmé son soutien aux efforts du Comité ad hoc visant à assurer la concrétisation urgente du cessez-le-feu sur le terrain, y compris le déploiement d'un mécanisme de suivi efficace et crédible. Le Comité s'est entretenu longuement avec le président et les membres du CNT. Les discussions ont porté sur la tenue d'une solution rapide à la crise en Libye, sur la base de la feuille de route de l'UA, ainsi que des résolutions 1970 (2011) et 1973 (2011) du Conseil de sécurité des Nations unies. Cependant, selon le rapport de l'organisation panafricaine, au cours de la conférence de presse qui a suivi la rencontre, Moustafa Abdel Jalil, chef du CNT, a rejeté toute feuille de route qui ne ferait pas du départ de Kadhafi un préalable. Voir le « Rapport du président de la commission sur les activités du Comité ad hoc de haut niveau de l'UA sur la situation en Libye », Addis Abeba, 26 avril 2011.

⁶¹ « Si la Libye implose », op. cit.

⁶² En juin 2011, le président sud-africain, Jacob Zuma, a déclaré que l'objectif de l'Otan en Libye n'était pas la protection des civils, mais « l'assassinat » de Kadhafi. Zuma a déclaré notamment que « alors que la guerre est dans une impasse et que des civils continuent à mourir, l'Otan refuse de privilégier une solution politique, ce qui est contraire à la Résolution 1973 ». « Libye: la Résolution de l'ONU n'autorise pas l'assassinat de Kadhafi », *L'Express*, 26 juin 2011.

Dans ce contexte, le Tchad ne voulait pas apparaître comme le dernier des fidèles d'un Kadhafi dont les soutiens ont commencé à se disloquer. Des recommandations expresses de Paris ont aussi conduit les autorités tchadiennes à réviser leur positionnement politique pro-Kadhafi.⁶³ Néanmoins, Idriss Déby a insisté et obtenu qu'aucune frappe aérienne ne soit menée à partir de la base militaire française du Tchad.⁶⁴ De même, il a fait savoir qu'il n'exécuterait pas le mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale à l'encontre de Kadhafi.⁶⁵

N'Djamena ne voulait pas non plus être le pays de la région ayant le plus à pâtir d'un changement de régime en Libye, dont la première conséquence serait un bouleversement des alliances régionales. Dans le contentieux non entièrement résorbé qui l'oppose à Khartoum, le régime tchadien redoute une potentielle alliance entre le CNT et le Soudan. Au contraire de Déby qui avait souligné le péril islamiste pour mettre en garde contre une éventuelle chute de Kadhafi, Omar al-Bashir avait pris fait et cause pour le CNT dès le début de la rébellion.⁶⁶ Les tensions avec le CNT suite à l'affaire des mercenaires tchadiens indiquent que les relations entre N'Djamena et Tripoli pourraient ne plus jamais être les mêmes avec un nouveau régime méfiant que le président Déby risque d'avoir à affronter.⁶⁷

Lorsqu'il déclarait le 8 août 2011 que le conflit libyen était dans « l'impasse » et que la seule issue possible était la négociation,⁶⁸ Idriss Déby ne se faisait déjà plus guère d'illusions. Il avait établi des premiers contacts avec le CNT, des émissaires du mouvement étant arrivés à N'Djamena en juin ou juillet.⁶⁹ Même si aucune rencontre n'a

⁶³ Des mises en garde de Paris ont été faites au Tchad à propos de la situation libyenne. Elles auraient été faites entre autres au moment de la visite à Paris de Moussa Faki Mahamat, ministre tchadien des Affaires étrangères. Entretiens de Crisis Group, diplomates, Paris, 2 juin 2011 et N'Djamena, 4 août 2011.

⁶⁴ Entretiens de Crisis Group, diplomates, N'Djamena, Bruxelles, Paris, février et mai 2011.

⁶⁵ « Chad says it will not execute ICC warrant against Libya's Gaddafi », *Sudan Tribune*, 18 mai 2011.

⁶⁶ L'hostilité d'al-Bashir à Kadhafi s'explique aussi par le rôle trouble joué par ce dernier dans la crise du Darfour ainsi que la politique anti-islamiste du Guide qui a dénoncé par le passé les liens du pouvoir soudanais avec les islamistes radicaux. « Libya's new masters are thankful for Sudan military support », *Sudan Tribune*, 29 août 2011.

⁶⁷ Des contacts auraient été établis entre des chefs rebelles tchadiens et le CNT. Certains de ces opposants auraient par ailleurs séjourné à Benghazi. Idriss Déby aurait été alerté à ce sujet par les autorités qatariennes qui lui auraient « conseillé » d'établir des contacts préliminaires avec le CNT. Entretien de Crisis Group, personnalité politique tchadienne, N'Djamena, 11 août 2011.

⁶⁸ Voir discours d'investiture d'Idriss Déby, 8 août 2011.

⁶⁹ Entretien de Crisis Group, journaliste, N'Djamena, 11 août 2011.

initialement eu lieu avec Idriss Déby, ses plus proches collaborateurs ont assuré que le Tchad souhaitait une solution politique mais prendrait acte de tout changement du rapport de force sur le terrain : la page Kadhafi avait déjà été tournée par N'Djamena.

Sa reconnaissance du CNT le 24 août après la chute de Tripoli n'est en définitive que l'aboutissement d'un changement de cap amorcé au plus fort des frappes de l'Otan. Le communiqué officiel du gouvernement annonçant cette reconnaissance n'a à aucun moment fait référence à Kadhafi, se limitant à prendre acte des « changements constatés sur le terrain » et appelant « le nouveau pouvoir à assurer pleinement sa responsabilité de protéger les ressortissants tchadiens résidant en Libye ». Le communiqué n'a en outre pas fait allusion au saccage de l'ambassade du Tchad à Tripoli par les insurgés.⁷⁰

Cette reconnaissance a confirmé une évidence à la fois historique et géopolitique : N'Djamena ne peut pas se permettre d'avoir des rapports hostiles avec son voisin du nord dont l'influence assumée ou dissimulée s'est faite ressentir tout au long de l'évolution politique récente du Tchad. Le voisinage géographique saharien a toujours créé entre les deux pays une proximité renforcée par l'Islam, les échanges économiques du Nord du Tchad avec la Libye et l'existence des deux côtés de la frontière d'un groupe ethnique commun, les Toubou.⁷¹ C'est la prise en compte de cette situation qui a amené les autorités tchadiennes à faire preuve de réalpolitik dans leur gestion de la crise libyenne.

III. CONSEQUENCES IMMEDIATES ET INCERTITUDES SECURITAIRES DE LA CRISE

S'il est encore trop tôt pour procéder à un bilan définitif de la crise et décrypter toutes les perspectives de l'après-Kadhafi, les conséquences spectaculaires que le conflit a occasionnées en Libye et dans les pays voisins ne sauraient être occultées. Au-delà des promesses démocratiques et de l'établissement d'un régime plus représentatif, la fin du règne de Kadhafi a aussi eu des effets collatéraux négatifs : coûts économiques, reflux migratoire, exacerbation des tensions entre Libyens et Subsahariens. Comme au Mali, au Niger et dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne, ces effets ont pris au Tchad trois dimensions : une dimension humanitaire affectant la situation des émigrés en Libye; une dimension économique caractérisée, du moins à court terme, par un coup d'arrêt aux investissements libyens au Tchad; enfin une dimension sécuritaire révélant le caractère précaire de la pacification du Nord et de l'Est du Tchad.

Les scénarios politiques et reconfigurations régionales de l'ère post-Kadhafi resteront incertains tant que le nouveau pouvoir à Tripoli n'aura pas stabilisé la situation et défini les rapports avec ses voisins, notamment ceux du pourtour sahélien. Si le Tchad et le CNT ont d'ores et déjà annoncé qu'ils souhaitent de bonnes relations, le nouveau régime libyen acceptera-t-il pour autant de faire table rase sur les crispations apparues au cours de la crise ? Le Tchad recherche avant tout un allié régional avec lequel il pourrait développer un partenariat de sécurité sur sa frontière nord. Les nouveaux dirigeants libyens voudront-ils jouer ce rôle ? Le futur exécutif libyen a-t-il besoin du Tchad pour stabiliser le Sud de la Libye ? S'achemine-t-on vers un retour des tensions entre le Tchad et la Libye après des années de calme ? Sur le plan continental, le nouveau régime voudra-t-il poursuivre la même politique que Kadhafi, centrée sur l'Afrique noire, ou privilégiera-t-il une approche plus nord-africaine et européenne ? Les relations avec le Tchad pourraient fournir des indications sur ce dernier point.

A. DE L'ELDORADO AU PIÈGE INFERNAL : LES RÉPERCUSSIONS SUR LES IMMIGRÉS EN LIBYE

La détérioration de la situation en Libye en a fait un piège pour les nombreux travailleurs immigrés contraints d'essayer de revenir dans leurs pays dans des conditions difficiles. Jusqu'au déclenchement de la crise, les Tchadiens constituaient avec les Nigériens et les Soudanais les communautés subsahariennes les plus nombreuses et les plus

⁷⁰ Voir « Communiqué du ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine sur les événements se déroulant en Libye », N'Djamena, 24 août 2011. Trois jours après ce communiqué, la présidence tchadienne a annoncé que Déby avait accepté l'invitation de la France à prendre part à la conférence internationale sur la nouvelle Libye prévue à Paris début septembre.

⁷¹ Voir le briefing de Crisis Group, *Libye/Tchad*, op. cit.

anciennement installées en Libye.⁷² Entre mars et août 2011, environ 80 000 subsahariens dont une grande majorité de Tchadiens⁷³ sont rentrés ou ont transité par le Tchad en provenance de Libye.⁷⁴ La prise en charge humanitaire de ces rapatriés a été coordonnée par le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations unies au Tchad, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et d'autres organisations non gouvernementales (ONG).

Ces différents organismes ont assuré le transport des migrants arrivés au Tchad dans des conditions dramatiques. Leurs récits évoquent tous des exactions et spoliations conduites à leur encontre par les insurgés libyens ou la population assimilant « noirs à mercenaires ». ⁷⁵ Les autorités tchadiennes ont mis sur pied une cellule de crise pour gérer la question des migrants et leur apporter une assistance humanitaire via les ONG locales.⁷⁶

Sur les exactions contre les immigrés d'origine subsaharienne en Libye et des ressortissants libyens de peau noire de nombreux témoignages ont été rapportés par la presse, Human Rights Watch et Amnesty International.⁷⁷ Après la prise de Tripoli, de nombreux ressortissants d'Afrique subsaharienne fuyant la Libye se sont retrouvés bloqués à

Sebha (Sud libyen) en attente d'une évacuation.⁷⁸ D'autres ont, selon Amnesty International, été arrêtés et détenus arbitrairement.⁷⁹ Par ailleurs, l'UA a en partie expliqué son refus initial de reconnaître le CNT par la persistance de ces exactions, Jean Ping, le président de la Commission de l'UA, ayant déclaré attendre des « assurances » du CNT sur la situation des Noirs africains en Libye.⁸⁰ Ces assurances ont, semble-t-il, été obtenues puisque, le 21 septembre 2011, l'UA a annoncé reconnaître officiellement le CNT.⁸¹

Lorsqu'ils arrivent au Tchad, les premiers points d'accueil des rapatriés sont les villes de Faya Largeau, Ounianga Kébir et Kalaït. Elles ont vu leur population doubler en l'espace de quelques mois et la rupture des échanges commerciaux avec le Sud de la Libye y a entraîné une augmentation des prix des produits de consommation.⁸² Historiquement, l'éloignement du Nord du Tchad de N'Djamena et son enclavement ont favorisé les échanges avec le Sud de la Libye, le commerce local étant alimenté par les produits importés à travers les pistes caravanières ou des camions traversant régulièrement la frontière en direction de Sebha, Maaten Es-Sahara ou Gatroun. Même si la crise n'a pas entraîné la fermeture des frontières, des commerçants locaux ont profité de la situation pour augmenter les prix des produits importés de Libye.⁸³

En dépit des violences, beaucoup d'immigrés originaires du Tchad n'ont pas voulu rentrer et sont restés de l'autre côté de la frontière. Certains sont nés en Libye ou y ont acquis la nationalité. A long terme, N'Djamena et les nouvelles autorités libyennes devront trouver un accord politique sur la situation des immigrés tchadiens et les échanges économiques transfrontaliers. Si le Tchad a besoin de l'apport financier de ces immigrés, la Libye pourrait tout au-

⁷² Selon les estimations, le Tchad comptait avant la crise, environ 300 000 ressortissants en Libye. Sur l'émigration africaine en Libye, voir Emmanuel Grégoire, « Les migrations ouest-africaines en Libye » dans Laurence Marfaing et Steffen Wippel (dir.), *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine*, (Paris, 2004). Sur l'estimation des ressortissants tchadiens en Libye, consulter les bulletins mensuels du Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA) du Tchad.

⁷³ « Situation of returnees from Libya », IOM weekly update, 15 août 2011.

⁷⁴ Beaucoup de ces immigrés sont des anciens combattants des guerres tchadiennes ou des personnes ayant rompu tout contact avec leur pays d'origine. Certains ont appréhendé un retour au Tchad et ont par conséquent choisi d'aller en Algérie, Tunisie, Egypte ou ont tenté d'émigrer en Europe. Pour des détails complémentaires, consulter les bulletins mensuels du Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA) du Tchad.

⁷⁵ Voir « The battle for Libya: Killings, disappearances and torture », Amnesty International, 13 septembre 2011. A noter que les accusations initiales de mercenariat ont, après la prise de Tripoli, laissé place à celles « d'ivresse publique, de sorcellerie ou de propagation du sida ». Voir « Voyage en Libye libre », *Jeune Afrique*, 25 septembre-1^{er} octobre 2011.

⁷⁶ Voir le communiqué du ministère tchadien des Affaires étrangères, 18 avril 2011.

⁷⁷ Voir « The battle for Libya », op. cit., et « Report of the international Commission of inquiry to investigate all alleged violations to international human rights law in the Libyan Arab Jamahiriya », Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, 1^{er} juin 2011.

⁷⁸ « Libya: Opposition should protect civilians and hospitals », Human Rights Watch, 13 juillet 2011. « Jean Ping explique pourquoi l'UA n'a pas encore reconnu le CNT », *Radio France Internationale*, 8 septembre 2011 et « Mille cent immigrants africains bloqués à Sebha en Libye », *Reuters*, 7 septembre 2011.

⁷⁹ Voir « Detention abuses staining the New Libya », *Amnesty International*, 13 octobre 2011.

⁸⁰ Entretien de Crisis Group, cadre de l'Union africaine, Addis Abeba, 14 septembre 2011.

⁸¹ Voir le communiqué du président de la Commission de l'Union africaine, Addis Abeba, 21 septembre 2011.

⁸² Le prix des produits de première nécessité a doublé: le sucre est passé de 1 000 à 2 000 Francs CFA (environ 2 à 4 euros), le savon de 500 à 1 000 CFA (environ 1 à 2 euros) ou encore l'huile de 1 500 à 3 000 CFA (environ 3 à 6 euros). Entretien de Crisis Group, commerçants, Faya Largeau, 12 août 2011.

⁸³ Entretien de Crisis Group, commerçants, Faya Largeau, 12 août 2011

tant avoir besoin de la contribution de cette main d'œuvre extérieure pour sa reconstruction post-crise.⁸⁴

B. UN COUP D'ARRÊT AUX INVESTISSEMENTS LIBYENS

Depuis la fin des années 1990, la Libye a consacré une part croissante de ses capitaux générés par la rente pétrolière à des investissements en Afrique noire. Les pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad) ont été les premiers à bénéficier de ces investissements qui ont été étendus par la suite à d'autres pays.⁸⁵

La crise libyenne pourrait mettre un coup d'arrêt à la coopération économique entre N'Djamena et Tripoli. La continuation de cette collaboration dépendra largement de la politique des nouvelles autorités libyennes vis-à-vis de leurs voisins du pourtour sahélien. Au moment du déclenchement de la crise, le Tchad et la Libye venaient d'organiser une commission mixte chargée de donner une orientation nouvelle à la coopération bilatérale. Tenue à N'Djamena en août 2009, la sixième commission mixte tchado-libyenne avait insisté sur la volonté des deux Etats de privilégier désormais des projets économiques communs comme domaines majeurs de coopération et de dépasser les seuls sujets sécuritaires. La commission avait ainsi débouché sur la cession (en plus de l'hippodrome de N'Djamena)⁸⁶ de milliers d'hectares de surfaces agricoles⁸⁷ à la Libye ainsi que sur la signature de nombreux accords dans les domaines agricole, fiscal et douanier.

⁸⁴ Entretiens de Crisis Group, diplomates, ministère des Affaires étrangères, Paris, 30 septembre 2011.

⁸⁵ Sur cette politique d'investissements, voir Luis Martinez, « Transformations socio-économiques et mutations politiques sous l'embargo », Centre d'études et de recherches internationales/Sciences po (Paris, 2009).

⁸⁶ Les conditions de cession de ce terrain demeurent floues, la mairie de N'Djamena n'ayant pas été associée à une décision prise directement par la présidence de la République. S'agit-il d'une vente ou d'une simple cession en échange d'investissements immobiliers dans le cadre de la politique de remodelage du paysage urbain de la capitale lancée par les autorités tchadiennes à partir de 2009 ? Des informations contradictoires circulent à ce sujet, mais la seconde hypothèse est la plus probable puisque des fonds ont été rapidement débloqués par la Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce pour la construction d'un mur ceinturant le terrain. Entretiens de Crisis Group, journalistes, N'Djamena, mars et août 2011.

⁸⁷ 20 000 hectares à Bongor au Sud du Tchad, 20 000 hectares à Mandalia à 60 kilomètres de N'Djamena et 15 000 hectares à Mara à la périphérie de N'Djamena. Voir « Les travaux de la commission mixte Tchad/Libye ont pris fin », Tchadonline, 5 août 2009, accessible sur <http://tchadonline.com/les-travaux-de-la-commission-mixte-tchad-libye-ont-pris-fin/>.

L'intensification de la coopération économique prônée par la sixième commission mixte a confirmé l'augmentation et la diversification des investissements libyens au Tchad ces dix dernières années. Depuis 2002, la Libye a investi tous azimuts chez son voisin du sud : dans le domaine immobilier à travers la construction d'un complexe hôtelier à N'Djamena, dans le domaine industriel où elle a financé une usine d'eau minérale, dans les secteurs agricole et énergétique, faisant le pari qu'une augmentation des capacités tchadiennes dans ces domaines serait bénéfique pour des investissements futurs. La Libye est également présente dans le secteur bancaire à travers la Banque commerciale du Chari (BCC) et la Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce (BSIC) qui est un organe de la Communauté des Etats Sahélo-sahariens (CEN-SAD).

La BSIC-Tchad fait partie d'un réseau de douze banques réparties dans treize Etats d'Afrique subsaharienne⁸⁸ et dont la maison-mère se trouve à Tripoli. Elle est détenue à 99,99 pour cent par la BSIC Libye. La BCC quant à elle, ne fait pas partie du réseau BSIC, mais est détenue à parts égales (50 pour cent) par la Libyan Foreign Bank et l'Etat tchadien.⁸⁹ Après le gel des avoirs extérieurs de la Jamahiriya par l'Union européenne et les Etats-Unis, ces deux établissements (comme la plupart des banques liées à des établissements libyens) se sont retrouvés à cours de devises.⁹⁰

En 2009, le président Déby avait lancé officiellement des travaux de construction d'un complexe commercial libyen. En 2010, l'opérateur libyen de télécommunications Réseau vert, filiale du fonds souverain libyen Libyan African Portfolio Investment, a acquis pour 90 millions de dollars la quasi-totalité du capital de la Société de communication du Tchad (SOTEL) et envisageait d'investir 100 millions de dollars dans le développement de l'entreprise.⁹¹ La crise libyenne a de facto mis fin à cette opération, les autorités tchadiennes préparant un nouvel appel d'offre de cession de la société.⁹²

Cette présence économique croissante de la Libye a été encouragée par le président Déby qui souhaitait attirer des capitaux libyens très utiles à sa politique économique. En

⁸⁸ Sur ce réseau et les différents pays qui le constituent, voir le site internet de la Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce: www.bsicnet.com/spip.php?rubrique4.

⁸⁹ Entretien de Crisis Group, cadre du Trésor public, N'Djamena, 5 août 2011.

⁹⁰ Sur les établissements visés, et les conditions du gel de leurs avoirs, voir la liste établie par la Direction générale du Trésor et de la politique économique (France).

⁹¹ « SOTEL-Tchad passe sous pavillon libyen », *Les Afriques*, 5 novembre 2010.

⁹² Entretien de Crisis Group, cadre du Trésor public, N'Djamena, 5 août 2011.

laissant le champ libre et des facilités politiques aux investisseurs libyens, il a fait le pari qu'un accroissement de leur présence diversifierait les partenariats économiques du Tchad. En même temps, les autorités tchadiennes ont voulu réduire les risques d'une telle présence : à l'exception de la SOTEL, les investissements libyens ne se manifestent ni sous la forme de rachats d'entreprises essentielles à l'économie du pays, ni dans la production pétrolière, la Libye n'étant active que dans la distribution avec quelques stations-services de Oil Libya.

Actuellement, le gouvernement tchadien recherche des fonds pour pallier l'arrêt des flux financiers en provenance de Libye. Il a dû, pour cela, lancer un emprunt obligataire pour financer, entre autres, certains projets entamés par la Libye.⁹³ Le 12 septembre 2011, le gouvernement a également adopté un projet de loi rectificative au budget général de l'Etat, approuvé par le parlement le 26 septembre 2011. Cette loi augmente les dépenses de l'Etat de 1 263 à 1 572 milliards de francs CFA, soit une augmentation de 309 milliards de francs CFA.⁹⁴ Le gouvernement tchadien a justifié cette augmentation par les effets de la crise libyenne qui induit des « dépenses de sécurité exceptionnelles » (déploiement de troupes au Nord) et la prise en charge des Tchadiens rapatriés de Libye.⁹⁵ Sur les 308 milliards de francs CFA d'augmentation, environ 200 milliards sont alloués aux seuls ministères de la Défense et de la Sécurité. Par ailleurs, contrairement au Rwanda par exemple qui a saisi les avoirs libyens après le déclenchement de la crise, le Tchad n'a pas pris une telle mesure.

C. RÉPERCUSSIONS SÉCURITAIRES ET POLITIQUES : VERS UNE NOUVELLE DONNE ?

Aux plans politique et sécuritaire, le Tchad peut subir des effets collatéraux de la crise libyenne. Si la reproduction du soulèvement de Benghazi au Tchad est peu probable, en revanche trois principaux risques existent. Le premier risque, non spécifique au Tchad, est celui de la prolifération d'armes qui pourrait devenir un facteur de déstabilisation de l'ensemble du Sahel.⁹⁶ Le deuxième risque est

celui d'une instabilité le long de la très sensible et stratégique frontière tchado-libyenne. Le troisième risque, qui est déjà d'actualité, est celui d'une nouvelle déstabilisation du Darfour et de l'Est du Tchad avec le retour de Khalil Ibrahim dans la région.

Comme dans les années 1980, une partie des menaces à la sécurité intérieure pourraient provenir de la frontière nord. Si le gouvernement craint que la conséquence majeure d'une instabilité en Libye ne soit la prolifération et le trafic d'armes au Nord du Tchad, il redoute encore plus le phénomène des combattants toubou dans la région historiquement frondeuse du Tibesti. La prolifération d'armes pourrait bénéficier aux Toubou tchadiens, éléments résiduels du MDJT⁹⁷ ou combattants désireux d'en découdre avec Idriss Déby.⁹⁸ Une telle hypothèse ferait du Nord du Tchad et du Sud de la Libye des zones grises, surtout en cas de connexion entre des forces hostiles de part et d'autre de la frontière. Elle nécessiterait la collaboration entre N'Djamena et Tripoli pour y faire face. L'armée tchadienne, qui est actuellement en alerte sur deux zones à risques (à l'Est où la paix avec le Soudan reste sous la menace du MJE et à la frontière centrafricaine pour contrer les divers groupes armés qui y opèrent) aura-t-elle les moyens d'assurer un cordon sécuritaire étanche compte tenu de l'immensité de la partie nord du pays ?

Cependant, bien qu'ayant renforcé ses patrouilles le long de la frontière libyenne et déployé environ 5 000 soldats dans le Nord, N'Djamena minimise un éventuel mouvement armé toubou.⁹⁹ Non seulement les groupes résiduels du MDJT sont désorganisés et en manque de direction, mais surtout l'hypothèse d'une communauté d'intérêts

pas représenté) a été organisée à Alger, le 7 septembre 2011. Les risques qu'AQMI présente ne sont, par conséquent, pas développés dans le présent rapport.

⁹⁷ Groupe armé créé en 1998 par un ancien ministre toubou d'Idriss Déby, le Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad est considéré comme le dernier mouvement rebelle revendiquant une présence dans le Tibesti. Cette présence est néanmoins remise en question par de nombreux observateurs, car le mouvement est, d'une part, divisé entre plusieurs factions uniquement actives sur l'Internet, et d'autre part, ses principaux leaders ont signé des accords de paix avec N'Djamena. Pour une analyse du MDJT, voir le briefing de Crisis Group, *Libye/Tchad*, op. cit.

⁹⁸ Théâtre de nombreux soulèvements armés tout au long de l'histoire du Tchad, le Tibesti est un département où la pacification demeure précaire, le pouvoir central surveillant étroitement d'éventuels groupes armés cachés dans les montagnes de la région et attendant une conjoncture favorable pour se manifester. Voir le rapport Afrique de Crisis Group n°78, *Le Nord-Ouest du Tchad: la prochaine zone à haut risque?*, 28 février 2011.

⁹⁹ Entretiens de Crisis Group, analystes et diplomates, ministères français de la Défense et des Affaires étrangères, Paris, 30 septembre 2011.

⁹³ Cet emprunt n'était initialement pas lié à la crise libyenne, mais il s'est avéré utile pour mettre à la disposition du gouvernement des liquidités immédiates. Ibid.

⁹⁴ Voir la synthèse de la présidence du Tchad, 27 septembre 2011.

⁹⁵ Voir le compte-rendu du Conseil des ministres du 12 septembre 2011.

⁹⁶ Les observateurs évoquent notamment la menace représentée par AQMI qui aurait acquis des quantités d'armes au cours de la crise libyenne. Phénomène plus « lointain », le groupe n'opère actuellement pas directement au Tchad, ses actions étant concentrées davantage en Mauritanie, au Mali, au Niger et en Algérie. Une réunion sur la question (à laquelle le Tchad n'était

politiques entre Toubou de part et d'autre de la frontière paraît peu évidente. Toubou libyens et tchadiens ne partagent pas les mêmes réalités, les premiers ayant plus à perdre que les seconds d'une instabilité régionale susceptible de mettre fin au commerce transfrontalier qui assure la relative prospérité du Sud de la Libye.¹⁰⁰

Par ailleurs, l'idée généralement répandue d'une hostilité des Toubou (et des populations du Sud libyen) à l'égard du nouveau pouvoir, en raison d'une solidarité unanime vis-à-vis de Kadhafi, n'a pas toujours été vérifiée sur le terrain. Kadhafi a entretenu des rapports ambigus avec les Toubou : il les a à la fois instrumentalisés et protégés pour entretenir la cohésion tribale du Sud, maintenant la région méridionale en marge des cercles de décision.¹⁰¹ La tendance dominante dans cette partie du pays n'a donc pas été toujours favorable au Guide.¹⁰² De plus, des personnalités toubou ont indiqué que leur communauté a pris les armes contre le régime de Kadhafi et chassé ses fidèles de Sebha.¹⁰³

S'agissant du futur des relations tchado-libyennes, les discussions entre Idriss Déby et Moustafa Abdel Jalil, le chef du CNT, à Paris début septembre, ont porté principalement sur ces questions sécuritaires.¹⁰⁴ Lors de cette première rencontre officielle avec Abdel Jalil en tant que nouveau dirigeant libyen,¹⁰⁵ Déby a sondé les intentions du CNT sur la situation des réfugiés libyens au Tchad. Depuis le déclenchement du conflit, environ un millier de civils libyens ont passé la frontière pour se réfugier au Tchad, certains étant descendus jusqu'à N'Djamena où ils ont été pris en charge par les agences humanitaires.¹⁰⁶ La question des Tchadiens ayant combattu en Libye a été également évoquée.¹⁰⁷

Le président tchadien a reproché aux partisans du CNT de cibler ses concitoyens dans la région de Tripoli. Il a accusé le conseil de n'avoir rien fait pour protéger l'ambas-

sade du Tchad et la résidence de l'ambassadeur qui ont été pillées et saccagées. Dans son discours à l'Assemblée générale de l'ONU le 22 septembre 2011, il a lancé un appel à l'aide internationale pour faire face à l'afflux de Tchadiens et de Subsahariens fuyant les événements en Libye. Il a estimé à 100 000 le nombre de Tchadiens rapatriés et a de nouveau appelé à la fin des exactions à l'encontre de ses compatriotes restés en Libye.

Idriss Déby, conscient que le nouveau régime de Tripoli aura besoin de temps pour contrôler l'immensité du Sud libyen, collaborerait à la stabilisation de la situation en échange de l'assurance que Tripoli ne lui serait pas hostile malgré ses prises de position initiales. En reconnaissant le CNT, il souhaiterait à la fois faire oublier les tensions apparues au cours de la crise et convaincre ses nouveaux interlocuteurs de la nécessité d'une bonne entente. En d'autres termes, il s'inscrit déjà dans une logique de continuité du partenariat sécuritaire avec la Libye où la nouveauté serait la fin de la politique d'influence du Guide et ses conséquences intrusives dans la politique intérieure tchadienne. Cependant, il n'est pas certain que les dirigeants libyens acceptent la poursuite du partenariat avec un voisin qui, en plus d'être perçu comme l'ami de leur ex-ennemi, est davantage en position de faiblesse qu'eux. Telle est l'équation que va tenter de résoudre Déby dans les prochains mois. Il voudra certainement mettre à contribution ses contacts passés avec d'anciens proches de Kadhafi ayant rejoint le CNT pour aplanir toutes les divergences politiques.

Si la chute de Kadhafi pose la question des nouvelles relations tchado-libyennes, elle pose indirectement aussi celle des rapports avec le Soudan. Dans le triptyque Tchad/Libye/Soudan, si N'Djamena ne joue pas franc-jeu d'une part vis-à-vis du nouveau régime libyen et, d'autre part, en ce qui concerne les projets guerriers de Khalil Ibrahim, la probabilité est grande d'une alliance entre Khartoum et Tripoli contre lui. Le nouveau pouvoir libyen n'accepterait pas que le Tchad héberge d'éventuels combattants ennemis. De même, la neutralisation définitive du MJE reste une question de sécurité nationale pour le Soudan qui ferait tout pour éviter la réactivation de la rébellion au Darfour.

En renforçant ses patrouilles militaires dans la région, le gouvernement tchadien tente actuellement de rassurer ses partenaires régionaux. Pour sa part, l'armée soudanaise s'est déployée dans la zone frontalière de l'Ennedi, ce qui n'a néanmoins pas empêché le retour au Darfour de Khalil Ibrahim.¹⁰⁸ Dans un communiqué rendu public le 8 septembre 2011, le MJE, qui a confirmé ce retour, a accusé les armées tchadienne et soudanaise d'avoir déclenché

¹⁰⁰ Voir « Les Toubou veulent leur place dans l'après-Kadhafi », *Le Monde*, 30 septembre 2011.

¹⁰¹ Ainsi, les ressortissants de cette région n'ont occupé que quelques postes d'officiers subalternes. Voir Patrick Haimzadeh, *Au cœur de la Libye de Kadhafi* (Paris, 2011).

¹⁰² Ibid.

¹⁰³ Voir « Les Toubou veulent leur place dans l'après-Kadhafi », *op. cit.*

¹⁰⁴ « Déby recadre le CNT », *La Lettre du Continent*, no. 619, 8 septembre 2011.

¹⁰⁵ A noter que cet entretien n'était pas le premier entre les deux hommes, Idriss Déby ayant déjà rencontré Moustafa Abdel Jalil à plusieurs reprises, notamment lorsque celui-ci était encore le ministre de la Justice de Mouammar Kadhafi.

¹⁰⁶ Voir les bulletins mensuels du Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA) du Tchad.

¹⁰⁷ Entretien téléphonique de Crisis Group, conseiller à la présidence du Tchad, 5 septembre 2011.

¹⁰⁸ « JEM leader says he arrived in Darfur », *op. cit.*

une attaque conjointe d'envergure contre ses positions, ce qui a été démenti par N'Djamena.¹⁰⁹

Les services de renseignement de Khartoum n'excluent pas que le MJE ne cherche à mettre à profit ses contacts au Tchad pour se rapprocher à nouveau du pouvoir de N'Djamena. Par ailleurs, les conditions du retour de Khalil Ibrahim au Darfour restent mystérieuses.¹¹⁰ Comment a-t-il pu déjouer la surveillance des services de sécurité ? A-t-il transité par le Tchad ? Avec quelles complicités ? Selon la presse soudanaise,¹¹¹ un convoi du JEM a traversé le triangle frontalier Tchad/Libye/Soudan pour aller à la rencontre d'Ibrahim et l'exfiltrer de Libye. Si une telle opération a eu lieu, elle signifie que la surveillance de cette immense zone par les services de sécurité est inefficace.¹¹²

Cependant, les autorités soudanaises pensent que Khalil Ibrahim, qui dispose d'un stock d'armes acquises en Libye,¹¹³ a bénéficié de « complicités », pour rentrer au Darfour après avoir transité par le Niger et le Tchad. Dès l'annonce de son retour, le président tchadien a dépêché à Khartoum un de ses proches conseillers pour apporter des assurances au pouvoir soudanais.¹¹⁴ Idriss Déby pourrait, à court terme, être mis en difficulté sur le dossier du MJE. Afin de convaincre ses interlocuteurs soudanais de sa bonne foi, il devra concrétiser sur le terrain sa ligne politique officielle de collaboration avec Khartoum.¹¹⁵ Par le passé, les soudanais lui ont déjà reproché d'entretenir des rapports ambigus avec le chef du MJE. Après l'avoir expulsé du Tchad en avril 2010, il avait de nouveau consenti à le rencontrer à Tripoli en juin 2010 sous les bons offices de

Kadhafi.¹¹⁶ Cette rencontre avait suscité en son temps des interrogations de la part des autorités soudanaises.

Par ailleurs, Idriss Déby parviendra-t-il à gérer le dossier du MJE sans provoquer de dissidences au sein de son clan, les Zaghawa, qui demeure divisée sur la question ? Zaghawa de nationalité soudanaise, Khalil Ibrahim a des liens claniques au Tchad, jusqu'au sein de la famille d'Idriss Déby. Il se prévaut de la posture de défenseur de tous les Zaghawa « opprimés » pour rechercher le soutien de tous ceux qui, de part et d'autre de la frontière, souhaitent une alliance politique de cette communauté afin d'en faire le groupe dominant au Darfour et à l'Est du Tchad.¹¹⁷ Au début du mois de septembre 2011, des informations ont indiqué d'une part que des officiers zaghawa ont refusé de s'engager dans des opérations conjointes avec le Soudan et, d'autre part, que N'Djamena a dû interrompre les communications téléphoniques à l'Est du pays pour éviter que des renseignements militaires ne soient transmis par des contacts infiltrés du MJE. Le porte-parole du gouvernement tchadien a cependant démenti toute opération militaire conjointe.¹¹⁸

Il n'existe actuellement que peu d'indications sur l'étendue des soutiens à Khalil Ibrahim au Tchad¹¹⁹ ainsi que la localisation exacte de ses forces.¹²⁰ Il n'en demeure pas moins que le dossier du MJE suscite inquiétudes et doutes. Le 3 octobre 2011, Khalil Ibrahim a annoncé son intention de mettre en place une nouvelle alliance militaire avec les Darfouris du Sudanese Bloc to Liberate The Republic ainsi que la faction rebelle du Sudan People Liberation Movement (SPLM-Nord) qui combat l'armée de

¹⁰⁹ Voir point de presse du ministre tchadien de la Communication, porte-parole du gouvernement, N'Djamena, 9 septembre 2011.

¹¹⁰ Entretiens de Crisis Group, journaliste spécialiste du Soudan, Nairobi, 7 septembre 2011 et analyste du ministère français de la Défense, Paris, 30 septembre 2011.

¹¹¹ « Sudan plays down presence of JEM leader in Darfur », *Sudan Tribune*, 12 septembre 2011.

¹¹² Entretien de Crisis Group, journaliste spécialiste du Soudan, Nairobi, 7 septembre 2011.

¹¹³ L'information relative au stock d'armes acquises par Khalil Ibrahim en Libye a été confirmée à Crisis Group par des sources françaises qui ont indiqué qu'il s'agit notamment d'armement antiaérien. Entretiens de Crisis Group, experts du ministère français de la Défense, Paris, 30 septembre 2011.

¹¹⁴ Voir « Chad's president reassures Sudanese counterpart over border security agreement », *Sudan Tribune*, 27 septembre 2011.

¹¹⁵ Le 7 octobre 2011, une délégation soudanaise conduite par le général Mahamat Ata al-Maoula Abbas est arrivée à N'Djamena, porteuse d'un message « verbal » du président al-Bashir. Selon les informations recueillies par Crisis Group, ce message a porté essentiellement sur les stratégies communes pour contrer Ibrahim. Entretiens téléphoniques de Crisis Group, journaliste basé au Tchad, 9 octobre 2011.

¹¹⁶ Voir le rapport de Crisis Group, *Tchad : au-delà de l'apaisement*, op. cit.

¹¹⁷ Voir Roland Marchal, « Tchad/Darfour : vers un système de conflits », op. cit.

¹¹⁸ Voir interview du ministre Hassan Syla Bakari, *Radio France internationale*, 9 septembre 2011.

¹¹⁹ Le nom de Timane Déby, demi-frère du président (mais surtout cousin de Khalil Ibrahim), a été cité comme faisant partie des soutiens discrets de Khalil Ibrahim. Auparavant sultan du Wadi Hawar (canton tchadien adossé à la frontière soudanaise où des combattants du MJE ont parfois trouvé refuge), Timane Déby avait été destitué de son titre en novembre 2010, pour n'avoir pas respecté les directives du chef de l'Etat sur la rupture avec le MJE. Il ferait partie de ceux qui, dans l'entourage du président Déby, auraient contesté sa décision d'expulser Khalil Ibrahim du Tchad en avril 2010. Mécontent de cette destitution, ses rapports avec Idriss Déby seraient, depuis lors, très tendus. Entretien téléphonique de Crisis Group, journaliste basé au Tchad, 29 septembre 2011.

¹²⁰ Signalées début septembre dans la région du Wadi Hawar dans le Darfour Nord, près de la frontière tchadienne, les troupes du MJE auraient été aperçues à l'intérieur du territoire tchadien (pour s'approvisionner en carburant), mais aussi dans la région soudanaise du Kordofan. Entretien de Crisis Group, journaliste spécialiste du Soudan, Nairobi, 30 septembre 2011.

Khartoum dans la région du Kordofan.¹²¹ Si une telle alliance se confirme, des conséquences régionales plus déstabilisatrices sont à craindre.¹²²

IV. CONCLUSION

Le Tchad est le pays où la dimension géopolitique régionale de la crise libyenne est la plus perceptible à cause de l'interventionnisme répété de Kadhafi dans sa politique intérieure et de sa position géographique charnière, à la croisée des chemins entre le Maghreb et l'Afrique noire, entre l'Ouest et l'Est du Sahel. Le sort des tchadiens piégés dans les événements libyens est la manifestation immédiate la plus tragique de cette dimension. Ils font partie des principales victimes collatérales de la crise. Certains ont été embrigadés comme combattants, tandis que d'autres ont dû fuir précipitamment un pays auparavant perçu comme un eldorado. Ceux qui sont restés en Libye vont assister à une ère de changements dans laquelle leur présence durable risque d'être contestée.

La deuxième dimension régionale de cette crise s'est manifestée à travers la politique du gouvernement tchadien qui, comme beaucoup de régimes d'Afrique subsaharienne, n'a pas su analyser rapidement et justement l'ampleur des changements en cours en Libye. Prisonnier de la politique d'influence de Kadhafi à son égard, il a pris des positions qui ont été perçues sinon comme un appui militaire, du moins comme un soutien politique à celui-ci. Le Tchad a tenté d'ajuster sa stratégie à l'évolution rapide des rapports de forces politique et militaire. Il subira néanmoins les effets des bouleversements régionaux prévisibles engendrés par la nouvelle donne libyenne : rupture des alliances régionales, fragilisation des régimes soutenus par Kadhafi, divorce de plus en plus inéluctable entre la Libye et l'Afrique subsaharienne, entre autres.

De nombreuses interrogations dominent quant aux évolutions sécuritaires de l'après-Kadhafi. Les pays limitrophes de la Libye, et particulièrement le Tchad, observent avec inquiétude l'évolution de la situation pour en anticiper les effets collatéraux en termes de prolifération des armes, de menace terroriste et de dégradation de la situation au Darfour. Le futur des relations tchado-libyennes dépend, en partie, de trois principaux facteurs. Le premier est lié à l'orientation de la politique extérieure des nouvelles autorités libyennes. Les premiers signes semblent indiquer que celle-ci sera réorientée vers le monde arabe et l'Europe aux dépens de l'Afrique subsaharienne. Cependant, la Libye dispose de nombreux investissements dans cette partie du continent africain, au sujet desquels il faudra parvenir à des accords politiques.

La question des nombreux ressortissants d'Afrique noire restés en Libye constitue également un facteur important. De nombreux pays, au premier rang desquels le Tchad, ont dénoncé le traitement réservé à ces immigrés. Si les appels au nouveau pouvoir libyen ne sont pas entendus, la crispation diplomatique régionale sur ce sujet risque de laisser des traces et d'attiser l'hostilité réciproque. Enfin,

¹²¹ Le SPLM-Nord est la branche nordiste de l'ex-rébellion actuellement au pouvoir dans le nouvel Etat du Sud-Soudan. Voir « Un important chef rebelle annonce une nouvelle alliance contre Khartoum », *Agence France Presse*, 4 octobre 2011.

¹²² A noter également au titre des conséquences régionales, que le vice-président soudanais, Ali Osman Mohamed Taha, a accusé, le 12 octobre 2011, l'Ouganda de faire partie d'un « vaste complot anti-arabe » mené conjointement avec des « puissances étrangères », les rebelles du Darfour et la République du Sud-Soudan, pour renverser le régime de Khartoum. Le dirigeant soudanais a indiqué que l'Ouganda chercherait à favoriser une nouvelle alliance régionale contre Khartoum. Voir « Sudan accuses Ugandan's Museveni of plotting to topple its government », *Sudan Tribune*, 13 octobre 2011.

l'évolution de la situation au Sud de la Libye sera déterminante. Cette région pourrait facilement devenir une zone grise déstabilisatrice le long d'une frontière hautement stratégique et sensible. Tant que le nouveau pouvoir libyen n'aura pas assuré le contrôle total de cette région, la méfiance vis-à-vis des pays voisins risque d'être durablement de mise.

N'Djamena/Nairobi/Bruxelles, 21 octobre 2011

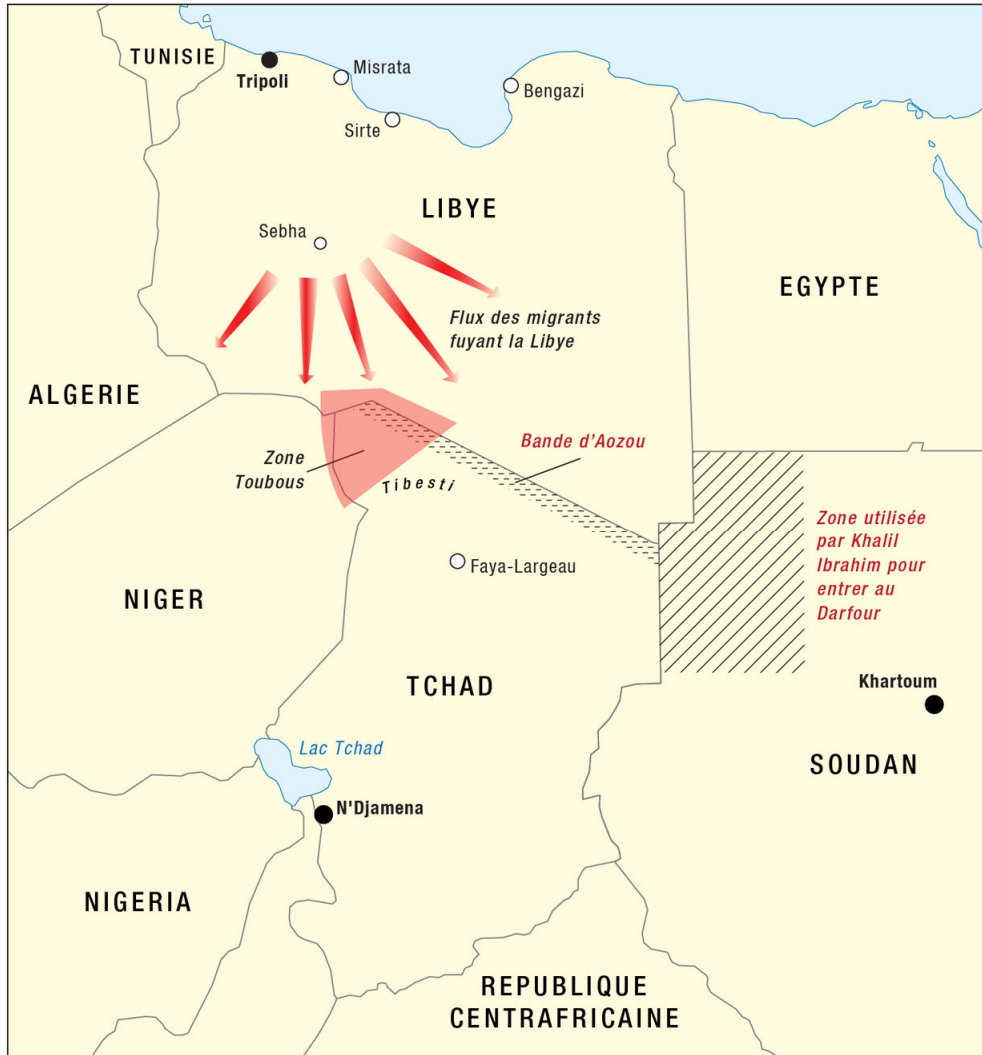
ANNEXE A
 CARTE DU TCHAD



The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

ANNEXE B

CARTE ZONE FRONTALIERE SUD DE LA LIBYE AVEC LE TCHAD, LE NIGER ET LE SOUDAN



ANNEXE C

CHRONOLOGIE

1^{er} septembre 1969 : Coup d'Etat de Mouammar Kadhafi et renversement du roi Idriss 1^{er}. Kadhafi revendique la bande d'Aouzou. Cette revendication se base sur un traité colonial signé en 1935 mais non ratifié par l'Italie et la France.

27 août 1971 : Le Tchad accuse l'Egypte et la Libye de soutenir un coup d'Etat contre le président Tombalbaye, organisé par des Tchadiens récemment amnésés. Tombalbaye coupe toute relation diplomatique avec la Libye et l'Egypte, et invite les groupes d'opposition libyens à se baser au Tchad.

17 septembre 1971 : Kadhafi reconnaît officiellement le Front de libération nationale (FROLINAT, groupe armé du Nord du Tchad qu'il soutient) comme le seul gouvernement légitime du Tchad.

Octobre 1971 : Le ministre des Affaires étrangères tchadien Baba Hassan dénonce les « idées expansionnistes » de la Libye à l'ONU.

17 avril 1972 : Reprise des relations diplomatiques entre le Tchad et la Libye grâce à des pressions françaises sur la Libye et au rôle du président du Niger Hamani Diori en tant que médiateur.

28 novembre 1972 : Tombalbaye rompt ses relations diplomatiques avec Israël et aurait secrètement accepté de céder la bande d'Aouzou à la Libye en échange de 40 millions de dollars

Décembre 1972 : Traité d'amitié tchadolibyen. Kadhafi retire son appui officiel au FROLINAT, ce qui oblige son chef Abba Siddick à déplacer son siège de Tripoli à Alger.

Juin 1973 : Annexion de facto de la bande d'Aouzou par la Libye. Les troupes libyennes s'y installent et y établissent une base aérienne au nord. Une administration civile rattachée à Koufra en Libye est mise en place et la citoyenneté est étendue aux quelques milliers d'habitants de la région.

Mars 1974 : Visite de Kadhafi à Fort-Lamy (ancien nom de N'Djamena). Une banque conjointe est créée pour fournir au Tchad des fonds d'investissement.

13 avril 1975 : Coup d'Etat militaire contre Tombalbaye. Il est assassiné. Le général Félix Malloum prend le pouvoir.

Avril 1976 : Tentative d'assassinat de Malloum. Celui-ci accuse Kadhafi d'en être l'instigateur.

Octobre 1976 : Division au sein du Conseil de commandement des forces armées du Nord (CCFAN), branche militaire du FROLINAT, à propos de la nature du soutien libyen. Une minorité décide de quitter ce groupe armé et de former les Forces armées du Nord (FAN), dirigé par Hissène Habré, tandis que la majorité, derrière Goukouni Weddeye, accepte une alliance avec Kadhafi et se donne pour nom Forces armées populaires (FAP).

Février 1977 : La Libye fournit aux FAP des centaines de fusils d'assaut AK-47, des dizaines de bazookas, des mortiers 81 et 82 mm et des canons.

Mars 1977 : Attaque des Forces armées tchadiennes (pro-gouvernementales) par les FAP à Bardaï et Zouar dans le Tibesti et d'Ounianga Kébir au Borkou. Les FAP perdent 300 hommes et du matériel militaire en grande quantité tombent aux mains des rebelles.

Juin 1977 : Congrès du FROLINAT à Faya Largeau. A l'issue de ce congrès, Goukouni Weddeye s'est fait nommer secrétaire général du mouvement.

Septembre 1977 : Accord de Khartoum qui scelle une alliance entre Malloum et Habré. Ce rapprochement est vivement soutenu par le Soudan et l'Arabie Saoudite.

29 janvier 1978 : Offensive des FAP de Goukouni Weddeye soutenue par des troupes libyennes dans le nord du Tchad (Faya-Largeau, Fada et Ounianga Kébir). Ces attaques sont un succès et les Libyens prennent le contrôle complet de l'ensemble de la région du BET (Borkou Ennedi Tibesti).

6 février 1978 : Malloum rompt les relations diplomatiques avec la Libye et porte devant le Conseil de sécurité des Nations unies la question de l'implication de la Libye dans les combats et soulève de nouveau la question de l'occupation par celle-ci de la bande d'Aouzou.

18 février 1978 : Faya-Largeau (capitale du B.E.T.) tombe aux mains des FAP.

19 février 1978 : Malloum est contraint d'accepter un cessez-le-feu et de retirer ses protestations contre la Libye.

20 février 1978 : Lancement de l'Opération Tacaoud prévoyant l'arrivée de 2 500 militaires français avant avril pour sécuriser la capitale N'Djamena.

24 février 1978 : Une conférence internationale de paix s'ouvre à Sebha en Libye qui inclut comme médiateurs le président du Niger Seyni Kountché et le vice-président du Soudan.

27 mars 1978 : Accord de Benghazi par lequel Malloum reconnaît le FROLINAT et convient d'un cessez-le-feu. L'accord prévoit la création d'un comité militaire mixte nigéro-libyen en charge de mettre en œuvre l'accord et la fin de toute présence militaire française au Tchad.

15 avril 1978 : Les FAP de Goukouni Weddeye quittent Faya Largeau laissant une garnison de 800 hommes libyens et se dirigent vers N'Djamena en comptant sur l'appui aérien libyen.

19 mai 1978 : Attaque de la garnison d'Ati par le FROLINAT qui est repoussée grâce à l'arrivée de renforts, notamment français.

Juin 1978 : Nouvelle défaite du FROLINAT face aux forces gouvernementales à Djedaa. Le FROLINAT se retire alors dans le nord du pays.

27 août 1978 : Ahmat Acyl, chef de « l'Armée Volcan » (une faction dissidente du FROLINAT), attaque Faya-Largeau avec le soutien des troupes libyennes. Cette attaque représente une tentative libyenne d'évincer Goukouni Weddeye de la direction du FROLINAT et de le remplacer par Acyl.

29 août 1978 : Habré devient Premier ministre d'un gouvernement d'union nationale.

12 février 1979 : Violents combats entre les FAN d'Habré et les FAT de Malloum dans N'Djamena.

19 février 1979 : Les forces de Goukouni Weddeye entrent dans la capitale pour combattre aux côtés d'Habré contre les FAT.

16 mars 1979 : Accord de Kano entre Malloum, Habré et Goukouni Weddeye qui prévoit la formation d'un gouvernement d'unité nationale (GUNT) avant le 25 juin. Les courants pro-libyens non représentés au sein du GUNT créent un contre-gouvernement, le Front d'action provisoire conjointe (FAPC) dans le nord du Tchad avec l'appui militaire libyen.

26 juin 1979 : Les troupes libyennes envahissent le Tchad. Les forces libyennes sont d'abord bloquées par des combattants pro-Goukouni Weddeye, puis forcées à se retirer par des avions français.

21 août 1979 : Accord de Lagos en vertu duquel un nouveau GUNT ouvert à toutes les factions doit être formé. Les troupes françaises doivent quitter le Tchad et être remplacées par une force de paix multinationale africaine.

Novembre 1979 : Le nouveau GUNT entre en fonction avec comme président Goukouni Weddeye, Kamougué Wadal Abdel Kader comme vice-président, Hissène Habré comme ministre de la Défense et Ahmat Acyl comme ministre des Affaires étrangères.

22 mars 1980 : Affrontements entre les FAN d'Habré et FAP de Goukouni Weddeye provoquant des milliers de blessés et la fuite d'environ la moitié de la population de la capitale.

6 juin 1980 : Les FAN prennent le contrôle de la ville de Faya Largeau.

15 juin 1980 : Goukouni Weddeye signe un traité d'amitié avec la Libye qui prévoit une défense mutuelle.

16 décembre 1980 : Reprise de N'Djamena par les forces de Goukouni Weddeye soutenues par la Libye.

6 janvier 1981 : Un communiqué conjoint de Kadhaïf et Goukouni annonce la fusion du Tchad et de la Libye.

29 octobre 1981 : Goukouni Weddeye exige le retrait complet des forces libyennes du territoire tchadien et leur remplacement par des forces de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Kadhaïf accepte et redéploye ses troupes sur la bande d'Aouzou.

19 novembre 1981 : Abéché tombe aux mains des FAN d'Habré qui avaient profité du retrait de la Libye pour faire des

incursions massives dans l'Est du Tchad. Les FAN sont arrêtés grâce à l'intervention des forces de l'OUA.

23 mai 1982 : Goukouni Weddeye se rend à Tripoli pour demander le soutien libyen mais Kadhaïf se déclare « neutre ».

5 juin 1982 : Les FAN battent les forces du GUNT à Massaguet, faisant de Habré le nouveau président de facto du Tchad, tandis que Goukouni fuit le pays et trouve refuge au Cameroun.

Juillet 1982 : Hissène Habré conquiert tout le territoire tchadien excepté le Tibesti.

Octobre 1982 : Avec le soutien libyen, Goukouni Weddeye crée un gouvernement national pour la paix et se prétend gouvernement légitime selon les termes de l'Accord de Lagos.

Décembre 1982 : Hissène Habré attaque Goukouni Weddeye dans le Tibesti, mais est repoussé.

17 mars 1983 : Hissène Habré demande une réunion urgente du Conseil de sécurité des Nations unies à propos de l'occupation du territoire tchadien par la Libye.

12 juin 1983 : Faya-Largeau est prise par les troupes de Goukouni Weddeye.

25 juin 1983 : L'OUA reconnaît officiellement le gouvernement d'Hissène Habré et demande à toutes les troupes étrangères de quitter le Tchad.

6 août 1983 : Opération française « Manta », Paris envoie l'armée soutenir Hissène Habré contre l'avancée des forces de Goukouni Weddeye.

30 avril 1984 : Kadhaïf propose un retrait conjoint des troupes françaises et libyennes

25 septembre 1984 : Début du retrait des troupes françaises et libyennes. Malgré l'accord franco-libyen, Kadhaïf laisse 3 000 hommes dans le nord du pays.

10 février 1986 : Suite au ralliement de plusieurs membres du GUNT à Hissène Habré, Kadhaïf lance une offensive.

14 février 1986 : En réponse, la France lance l'Opération « Épervier ».

16 février 1986 : L'armée française bombarde la base libyenne de Ouadi Doum.

Octobre 1986 : Les FAP de Goukouni Weddeye tentent de reprendre Fada mais sont attaquées par la garnison libyenne donnant place à un important combat qui met fin au GUNT. Goukouni Weddeye est arrêté par les Libyens mais ses

troupes se rebellent, les délogeant de toutes leurs positions dans le Tibesti. La Libye commence par reprendre ses bases mais recule face à l'arrivée de l'armée française.

2 janvier 1987 : Hissène Habré commence sa conquête du Nord en attaquant Fada.

5 septembre 1987 : Raid surprise de l'armée tchadienne contre la base aérienne libyenne de Maaten al-Sahra, en territoire libyen.

11 septembre 1987 : Cessez-le-feu sous l'égide de l'OUA.

Mai 1988 : Kadhaïf déclare qu'il serait prêt à reconnaître Hissène Habré comme président légitime du Tchad « comme un cadeau à l'Afrique ».

Août 1988 : Rencontre des ministres des Affaires étrangères tchadien et libyen et les deux gouvernements conviennent de nouveaux pourparlers.

3 octobre 1988 : Reprise complète des relations diplomatiques entre les deux pays.

31 août 1989 : Les représentants tchadiens et libyens se rencontrent à Alger pour négocier un accord-cadre de règlement pacifique du différend territorial de la bande d'Aouzou et s'engagent à porter la question devant la Cour internationale de justice (CIJ) pour une décision exécutoire si les négociations bilatérales échouent.

Septembre 1990 : Après une année de pourparlers peu concluants, le différend est soumis à la CIJ.

2 décembre 1990 : Idriss Déby renverse Hissène Habré. Kadhaïf est le premier chef d'Etat à reconnaître le nouveau régime. Déby et Kadhaïf signent des traités d'amitié et de coopération à différents niveaux, la bande d'Aouzou reste cependant un sujet de contentieux.

3 février 1994 : La CIJ rend sa décision et attribue la bande d'Aouzou au Tchad.

4 avril 1994 : Les deux parties signent un accord concernant les modalités pratiques pour l'exécution de la décision de la CIJ.

15 avril-10 mai 1994 : Retrait des troupes libyennes de la bande d'Aouzou, surveillée par des observateurs internationaux.

30 mai 1994 : Transfert officiel et définitif de la bande d'Aouzou de la Libye au Tchad.

Octobre 1998 : Création du MDJT (Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad), un groupe rebelle toubou dirigé par Youssouf Togoïmi, un ancien ministre d'Idriss Déby.

7 janvier 2002 : Signature d'un accord de cessez-le-feu parrainé par la Libye entre le MDJT et le gouvernement tchadien.

24 septembre 2002 : Youssouf Togoïmi meurt après avoir été blessé dans l'explosion d'une mine. Ses partisans attribuent sa mort à un attentat commandité par la Libye et le Tchad. Les deux pays démentent.

Avril 2006 : Tentative de coup d'Etat contre Idriss Déby et dissidences en série au sein de l'armée tchadienne. Création de nombreux groupes rebelles. Première offensive des rebelles qui entrent dans N'Djamena, mais sont finalement repoussés.

Octobre 2007 : Kadhafi accueille des pourparlers entre quatre groupes rebelles tchadiens qui signent un accord de paix avec le gouvernement de leur pays. Les présidents du Tchad et du Soudan sont présents. Kadhafi parraine le retour au Tchad de Mahamat Nour, un des principaux chefs rebelles.

31 janvier-2 février 2008 : Deuxième offensive rebelle sur N'Djamena. La ville est prise à l'exception du palais présidentiel. Riposte des forces pro-Déby qui reçoivent du soutien logistique libyen.

9 Mai 2008 : Attaque des rebelles soudanais du MJE (Mouvement pour la justice et l'égalité) contre Khartoum et Omdourman. Le Soudan accuse le Tchad puis la Libye d'avoir commandité l'attaque.

25 juin 2009 : Kadhafi parraine un nouvel accord de paix entre le gouvernement tchadien et des opposants armés.

8-9 août 2009 : Les premiers ministres tchadien, Youssouf Saleh Abbas, et libyen, Baghdadi Mahmoudi, mènent des négociations qui aboutissent à sept accords destinés à accroître les mesures relatives à la sécurité, au commerce et à la coopération politique.

15 janvier 2010 : Accord de paix tchado-soudanais. Kadhafi fait partie des parrains de l'accord.

20 mai 2010 : Khalil Ibrahim, le chef du MJE, est expulsé du Tchad vers la Libye. Idriss Déby sollicite Kadhafi pour l'accueillir.

12 janvier 2011 : Dernière visite de Kadhafi au Tchad en tant que dirigeant libyen.

15 février 2011 : Arrestation à Benghazi d'un militant des droits de l'homme. Des émeutes s'en suivent. Des centaines de personnes réclamant sa libération affrontent des policiers soutenus par des partisans progouvernementaux.

17 février 2011 : Des affrontements éclatent à Benghazi, où sept manifestants sont tués, tandis que des manifestations ont lieu à El-Beida et Zintan, Derna et Tobrouk.

Avril 2011 : Le ministre des Affaires étrangères tchadien déclare que la crise libyenne peut se résoudre par le dialogue et récuse le communiqué du Conseil national de transition (CNT) faisant état de mercenaires tchadiens impliqués en Libye.

23-25 février 2011 : La zone allant de la frontière égyptienne jusqu'à Ajdabiya, comprenant les villes de Tobrouk et Benghazi, passe aux mains des insurgés.

10 mars 2011 : La France reconnaît le CNT libyen comme le seul « représentant légitime du peuple libyen » et annonce qu'elle enverra prochainement à Benghazi un ambassadeur. En réponse, le gouvernement de Kadhafi suspend ses relations diplomatiques avec la France.

17 mars 2011 : Le Conseil de sécurité des Nations unies se prononce pour l'instauration d'une zone d'exclusion dans le ciel libyen. Le Conseil autorise également « toutes les mesures nécessaires » pour assurer la protection des populations civiles face à l'armée de Kadhafi.

19 mars 2011 : La coalition internationale comprenant les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni lance des raids aériens sur des objectifs en Libye pour stopper la répression de la révolte contre le régime. Ces frappes stoppent les forces pro-Kadhafi qui étaient aux portes de Benghazi.

Mai 2011 : Le Tchad annonce qu'il ne reconnaît pas le CNT et qu'il ne collaborera pas avec la Cour pénale internationale (CPI) pour arrêter des ressortissants Libyens.

18 mai 2011 : Le ministre des Affaires étrangères tchadien réaffirme qu'AQMI (al-Qaeda au Maghreb islamique) est renforcée par l'instabilité en Libye.

1^{er} juin 2011 : L'Otan prolonge sa mission jusqu'à fin septembre.

27 juin 2011 : La CPI émet un mandat d'arrêt pour crimes contre l'humanité contre Mouammar Kadhafi, son fils Saïf al-Islam et le chef des services de renseignements libyens, Abdallah al-Senoussi.

8 août 2011 : Idriss Déby exhorte la communauté internationale à reconnaître que la situation en Libye est dans une impasse et que seule une solution politique peut être envisagée.

23 août 2011 : Les rebelles prennent le quartier général de Kadhafi à Tripoli après plusieurs heures de combats et affirment que la bataille est terminée. Le CNT diffuse un premier bilan des combats : plus de 400 morts et 2 000 blessés en trois jours à Tripoli, près de 600 pro-Kadhafi capturés.

24 août 2011 : Le Tchad reconnaît le CNT.

1^{er} septembre 2011 : Idriss Déby assiste à la conférence internationale de soutien à la Libye.

Septembre 2011 : A cette date, environ 80 000 Tchadiens fuyant des violences sont rentrés de Libye, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

16 septembre 2011 : Reconnaissance du CNT par l'ONU.

20 septembre 2011 : Reconnaissance du CNT par l'Union africaine.

Octobre 2011 : Poursuite des combats à Syrte, Bani Walid et dans une partie de Tripoli, considérés comme des bastions pro-Kadhafi. Le dirigeant libyen déchu reste introuvable, mais affirme, dans des messages qui lui sont attribués, se trouver en territoire libyen.

20 octobre 2011 : Mouammar Kadhafi et l'un de ses fils, Mouatassim, sont tués à Syrte après leur capture par les forces du CNT.

ANNEXE D

A PROPOS D'INTERNATIONAL CRISIS GROUP

International Crisis Group est une organisation non-gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 130 personnes réparties sur cinq continents. Celles-ci conçoivent des analyses de terrain et mènent une sensibilisation à haut niveau dans un but de prévention et de résolution des conflits.

L'approche de Crisis Group est fondée sur une recherche de terrain. Des équipes d'analystes postés dans des pays à risque ou à proximité de ceux-ci effectuent des recherches sur le terrain. À partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige des rapports analytiques rigoureux qui s'accompagnent de recommandations pratiques destinées aux décideurs internationaux. Crisis Group publie également *CrisisWatch*, un bulletin mensuel de douze pages offrant une mise à jour régulière et succincte des situations de conflit potentiel ou en cours les plus importantes partout dans le monde.

Les rapports et briefings de Crisis Group sont largement diffusés par courrier électronique. Ils sont également accessibles au grand public via le site internet de l'organisation : www.crisisgroup.org. Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin de les sensibiliser à ses analyses et de générer un soutien pour ses recommandations politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group, qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias, s'engage directement à promouvoir rapports et recommandations auprès des décideurs politiques du monde entier. Le Conseil d'administration est présidé par Thomas Pickering, ancien ambassadeur des Etats-Unis. Louise Arbour, ancienne haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et ancienne procureur en chef des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda, est la présidente de Crisis Group depuis juillet 2009.

Crisis Group a son siège à Bruxelles et des bureaux de liaison à Washington DC (où l'organisation est basée en tant qu'entité légale) et New York, un bureau à Londres, et deux présences de liaison à Moscou et Pékin. L'organisation dispose actuellement de neuf bureaux de terrain (à Bichkek, Bogota, Dakar, Islamabad, Istanbul, Jakarta, Nairobi, Pristina et Tbilissi) et quatorze représentations locales (Bakou, Bangkok, Beyrouth, Bujumbura, Damas, Dili, Jérusalem, Kaboul, Katmandou, Kinshasa, Port-au-Prince, Pretoria, Sarajevo et Séoul). Crisis Group couvre une soixantaine de pays et territoires touchés ou menacés par des crises sur quatre continents. En Afrique, il s'agit de : Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Erythrée, Ethiopie, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Madagascar, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad et Zimbabwe ; en Asie : Afghanistan, Bangladesh, Birmanie/Myanmar, Cachemire, Corée du Nord, Détroit de Taïwan, Indonésie, Kazakhstan, Kirghizstan, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, Sri

Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste et Turkménistan ; en Europe : Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Géorgie, Kosovo, Macédoine, Russie (Nord-Caucase), Serbie et Turquie ; au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : Algérie, Arabie Saoudite, Egypte, Iran, Iraq, Israël/Palestine, Liban, Maroc, Syrie et Yémen ; et en Amérique latine et aux Caraïbes : Bolivie, Colombie, Equateur, Guatemala, Haïti et Venezuela.

Crisis Group reçoit l'appui financier d'une multitude de gouvernements, fondations institutionnelles et donateurs privés. Les agences et départements gouvernementaux suivants ont offert un appui financier au cours des dernières années : l'Agence américaine pour le Développement international, l'Agence australienne pour le Développement international, l'Agence autrichienne pour le Développement, l'Agence canadienne de Développement international, l'Agence japonaise pour la Coopération internationale, l'Agence néo-zélandaise pour le Développement international, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, la Commission européenne, le Centre de recherches pour le Développement international du Canada, le Conseil de la Recherche économique et sociale du Royaume-Uni, le Département des Affaires étrangères et du Commerce de l'Australie, le Département des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, le Département fédéral des Affaires étrangères de la Confédération suisse, le Département du Royaume-Uni pour le Développement international, le Ministère allemand fédéral des Affaires étrangères, le Ministère belge des Affaires étrangères, le Ministère royal des Affaires étrangères du Danemark, le Ministère des Affaires étrangères des Emirats Arabes Unis, le Ministère finlandais des Affaires étrangères, le Ministère français des Affaires étrangères, Irish Aid, le Ministère des Affaires étrangères de la Principauté du Liechtenstein, le Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, le Ministère néerlandais des Affaires étrangères, le Ministère slovène des Affaires étrangères, le Ministère suédois des Affaires étrangères, le Ministère tchèque des Affaires étrangères, le Ministère royal norvégien des Affaires étrangères et le Ministère des Affaires étrangères turc.

Les fondations et donateurs du secteur privé, qui ont fourni un soutien financier au cours des dernières années, regroupent : Better World Fund, Carnegie Corporation of New York, The Charitable Foundation, Clifford Chance Foundation, Connect U.S. Fund, The Elders Foundation, Henry Luce Foundation, William & Flora Hewlett Foundation, Humanity United, Hunt Alternatives Fund, Jewish World Watch, Korea Foundation, John D. & Catherine T. MacArthur Foundation, Open Society Institute, Victor Pinchuk Foundation, Ploughshares Fund, Radcliffe Foundation, Rockefeller Brothers Fund, Sigrid Rausing Trust, et VIVA Trust.

octobre 2011

ANNEXE E

RAPPORTS ET BRIEFINGS DE CRISIS GROUP SUR L'AFRIQUE DEPUIS 2008

Afrique Australe

- Zimbabwe: Prospects from a Flawed Election*, Rapport Afrique N°138, 20 mars 2008.
- Negotiating Zimbabwe's Transition*, Briefing Afrique N°51, 21 mai 2008.
- Ending Zimbabwe's Nightmare: A Possible Way Forward*, Briefing Afrique N°56, 16 décembre 2008.
- Zimbabwe: Engaging the Inclusive Government*, Briefing Afrique N°59, 20 avril 2009.
- Zimbabwe: Political and Security Challenges to the Transition*, Briefing Afrique N°70, 3 mars 2010.
- Madagascar : sortir du cycle de crises*, Rapport Afrique N°156, 18 mars 2010.
- Madagascar: la crise à un tournant critique ?*, Rapport Afrique N°166, 18 novembre 2010 (aussi disponible en anglais).
- Zimbabwe: The Road to Reform or Another Dead End*, Rapport Afrique N°173, 27 avril 2011.

Afrique Centrale

- Congo : quatre priorités pour une paix durable en Ituri*, Rapport Afrique N°140, 13 mai 2008 (aussi disponible en anglais).
- Burundi : renouer le dialogue politique*, Briefing Afrique N°53, 19 août 2008 (aussi disponible en anglais).
- Tchad : un nouveau cadre de résolution du conflit*, Rapport Afrique N°144, 24 septembre 2008 (aussi disponible en anglais).
- République centrafricaine : débloquent le dialogue politique inclusif*, Briefing Afrique N°55, 9 décembre 2008 (aussi disponible en anglais).
- Northern Uganda: The Road to Peace, with or without Kony*, Rapport Afrique N°146, 10 décembre 2008.
- Tchad : la poudrière de l'Est*, Rapport Afrique N°149, 15 avril 2009 (aussi disponible en anglais).
- Congo: Five Priorities for a Peacebuilding Strategy*, Rapport Afrique N°150, 11 mai 2009 (aussi disponible en anglais).
- Congo : une stratégie globale pour désarmer les FDLR*, Rapport Afrique N°151, 9 juillet 2009 (aussi disponible en anglais).

- Burundi : réussir l'intégration des FNL*, Briefing Afrique N°63, 30 juillet 2009.
- Tchad : sortir du piège pétrolier*, Briefing Afrique N°65, 26 août 2009 (aussi disponible en anglais).
- République centrafricaine : relancer le dialogue politique*, Briefing Afrique N°69, 12 janvier 2010 (aussi disponible en anglais).
- Burundi : garantir un processus électoral crédible*, Rapport Afrique N°155, 12 février 2010 (aussi disponible en anglais).
- Libye/Tchad : au-delà d'une politique d'influence*, Briefing Afrique N°71, 23 mars 2010 (aussi disponible en arabe).
- Congo : l'enlisement du projet démocratique*, Briefing Afrique N°73, 8 avril 2010 (aussi disponible en anglais).
- Tchad: au delà de l'apaisement*, Rapport Afrique N°162, 17 août 2010.
- Congo : Pas de stabilité au Kivu malgré le rapprochement avec le Rwanda*, Rapport Afrique N°165, 16 novembre 2010 (aussi disponible en anglais).
- De dangereuses petites pierres : Les diamants en République centrafricaine*, Rapport Afrique N°167, 16 décembre 2010 (aussi disponible en anglais).
- Burundi : du boycott électoral à l'impasse politique*, Rapport Afrique N°169, 7 février 2011 (aussi disponible en anglais).
- Le Nord-ouest du Tchad : la prochaine zone à haut risque ?*, Briefing Afrique N°78, 17 février 2011.
- Congo : Le dilemme électoral*, Rapport Afrique N°175, 5 mai 2011 (aussi disponible en anglais).
- Congo: Le processus électoral vu de l'Est*, Briefing Afrique N°80, 5 septembre 2011 (aussi disponible en anglais).

Afrique de l'Ouest

- Côte d'Ivoire : garantir un processus électoral crédible*, Rapport Afrique N°139, 22 avril 2008 (uniquement disponible en français).
- Guinée : garantir la poursuite des réformes démocratiques*, Briefing Afrique N°52, 24 juin 2008 (aussi disponible en anglais).

- Guinée-Bissau : besoin d'Etat*, Rapport Afrique N°142, 2 juillet 2008 (aussi disponible en anglais).
- Sierra Leone: A New Era of Reform?*, Rapport Afrique N°143, 31 juillet 2008.
- Nigeria: Ogoni Land after Shell*, Briefing Afrique N°54, 18 septembre 2008.
- Liberia: Uneven Progress in Security Sector Reform*, Rapport Afrique N°148, 13 janvier 2009.
- Guinée-Bissau : construire un véritable pacte de stabilité*, Briefing Afrique N°57, 29 janvier 2009 (aussi disponible en anglais).
- Guinée : la transition ne fait que commencer*, Briefing Afrique N°58, 5 mars 2009 (aussi disponible en anglais).
- Nigeria: Seizing the Moment in the Niger Delta*, Briefing Afrique N°60, 30 avril 2009.
- Guinea-Bissau: Beyond Rule of the Gun*, Briefing Afrique N°61, 25 juin 2009 (aussi disponible en portugais).
- Côte d'Ivoire : les impératifs de sortie de crise*, Briefing Afrique N°62, 2 juillet 2009 (aussi disponible en anglais).
- Guinée : pour en finir avec les régimes militaires*, Briefing Afrique N°66, 16 octobre 2009 (aussi disponible en anglais).
- Côte d'Ivoire : sécuriser le processus électoral*, Rapport Afrique N°158, 5 mai 2010.
- Cameroun : Etat Fragile?*, Rapport Afrique N°160, 25 mai 2010 (aussi disponible en anglais).
- Cameroun : les dangers d'un régime en pleine fracture*, Rapport Afrique N°161, 24 juin 2010 (aussi disponible en anglais).
- Guinée: Réformer l'Armée*, Rapport Afrique N°164, 23 septembre 2010 (aussi disponible en anglais).
- Côte d'Ivoire : sortir enfin de l'ornière ?*, Briefing Afrique N°77, 25 novembre 2010.
- Northern Nigeria: Background to Conflict*, Rapport Afrique N°168, 20 décembre 2010.
- Nigeria's Elections: Reversing the Degeneration?*, Briefing Afrique N°79, 24 février 2011.
- Côte d'Ivoire : faut-il se résoudre à la guerre ?*, Rapport Afrique N°171, 3 mars 2011 (aussi disponible en anglais).

Une période critique pour stabiliser la Côte d'Ivoire, Rapport Afrique N°176, 1 août 2011 (aussi disponible en anglais).

Liberia How Sustainable Is the Recovery, Rapport Afrique N°177, 19 août 2011.

Guinée : remettre la transition sur les rails, Rapport Afrique N°178, 23 septembre 2011 (aussi disponible en anglais).

Corne de l'Afrique

Kenya in Crisis, Rapport Afrique N°137, 21 février 2008.

Sudan's Comprehensive Peace Agreement: Beyond the Crisis, Briefing Afrique N°50, 13 mars 2008 (aussi disponible en arabe).

Beyond the Fragile Peace between Ethiopia and Eritrea: Averting New War, Rapport Afrique N°141, 17 juin 2008.

Sudan's Southern Kordofan Problem: The Next Darfur?, Rapport Afrique N°145, 21 octobre 2008 (aussi disponible en arabe).

Somalia: To Move Beyond the Failed State, Rapport Afrique N°147, 23 décembre 2008.

Sudan: Justice, Peace and the ICC, Rapport Afrique N°152, 17 juillet 2009.

Somalia: The Trouble with Puntland, Briefing Afrique N°64, 12 août 2009.

Ethiopia: Ethnic Federalism and Its Discontents, Rapport Afrique N°153, 4 septembre 2009.

Somaliland: A Way out of the Electoral Crisis, Briefing Afrique N°67, 7 décembre 2009.

Sudan: Preventing Implosion, Briefing Afrique N°68, 17 décembre 2009.

Jonglei's Tribal Conflicts: Countering Insecurity in South Sudan, Rapport Afrique N°154, 23 décembre 2009.

Rigged Elections in Darfur and the Consequences of a Probable NCP Victory in Sudan, Briefing Afrique N°72, 30 mars 2010.

L'Armée de résistance du Seigneur : une stratégie régionale pour sortir de l'impasse, Rapport Afrique N°157, 28 avril 2010 (aussi disponible en anglais).

Sudan: Regional Perspectives on the Prospect of Southern Independence, Rapport Afrique N°159, 6 mai 2010.

Somalia's Divided Islamists, Briefing Afrique N°74, 18 mai 2010 (aussi disponible en somali).

Sudan: Defining the North-South Border, Briefing Afrique N°75, 2 septembre 2010.

Eritrea: The Siege State, Rapport Afrique N°163, 21 septembre 2010.

Negotiating Sudan's North-South Future, Briefing Afrique N°76, 23 novembre 2010.

Somalia: The Transitional Government on Life Support, Rapport Afrique N°170, 21 février 2011.

Politics and Transition in the New South Sudan, Briefing Afrique N°172, 4 avril 2011.

Divisions in Sudan's Ruling Party and the Threat to the Country's Stability, Rapport Afrique N°174, 4 mai 2011.

South Sudan: Compounding Instability in Unity State, Rapport Afrique N°179, 17 octobre 2011.

ANNEXE F

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'INTERNATIONAL CRISIS GROUP

PRESIDENT

Thomas R Pickering

Ancien ambassadeur des Etats-Unis auprès des Nations unies, de la Russie, de l'Inde, d'Israël, d'El Salvador, du Nigeria et de la Jordanie ; vice-président de Hills & Company

PRESIDENTE DIRECTRICE GENERALE

Louise Arbour

Ancienne haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et procureur en chef des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda

COMITE DE DIRECTION

Morton Abramowitz

Ancien secrétaire d'Etat adjoint et ambassadeur des Etats-Unis en Turquie

Cheryl Carolus

Ancienne haut commissaire de l'Afrique du Sud auprès du Royaume-Uni et secrétaire générale de l'ANC

Maria Livanos Cattai

Membre du Conseil d'administration, Petroplus Holdings, Suisse

Yoichi Funabashi

Ancien rédacteur en chef de l'*Asahi Shimbun*, Japon

Frank Giustra

Président-directeur général, Fiore Capital

Ghassan Salamé

Doyen de l'Ecole des Affaires internationales, Sciences Po, Paris

George Soros

Président, Open Society Institute

Pär Stenbäck

Ancien ministre des Affaires étrangères de la Finlande

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

Adnan Abu-Odeh

Ancien conseiller politique du Roi Abdallah II et du Roi Hussein et représentant permanent de la Jordanie auprès des Nations unies

Kenneth Adelman

Ancien ambassadeur des Etats-Unis et directeur de l'Agence américaine pour le contrôle des armes et le désarmement

Kofi Annan

Ancien Secrétaire général des Nations unies ; prix Nobel de la Paix (2001)

Nahum Barnea

Editorialiste en chef de *Yedioth Ahronoth*, Israël

Samuel Berger

Président, Albright Stonebridge Group LLC ; ancien conseiller à la Sécurité nationale des Etats-Unis

Emma Bonino

Vice-présidente du Sénat ; ancienne ministre pour les Affaires européennes et le Commerce extérieur d'Italie et commissaire européenne pour l'Aide humanitaire

Wesley Clark

Ancien commandant suprême des forces alliées de l'OTAN en Europe

Sheila Coronel

Professeur « Toni Stabile » de pratique de journalisme d'investigation ; directeur, Centre Toni Stabile pour le journalisme d'investigation, Université de Columbia

Jan Egeland

Directeur de l'Institut norvégien des affaires internationales ; ancien sous-secrétaire général aux Affaires humanitaires et coordonnateur des Secours d'urgence des Nations unies

Uffe Ellemann-Jensen

Ancien ministre des Affaires étrangères du Danemark

Gareth Evans

Président honoraire de Crisis Group ; ancien ministre des Affaires étrangères d'Australie

Mark Eyskens

Ancien Premier ministre de Belgique

Joshua Fink

Président-directeur général & Chef des investissements, Enso Capital Management LLC

Joschka Fischer

Ancien ministre des Affaires étrangères d'Allemagne

Jean-Marie Guéhenno

Professeur « Arnold Saltzman » d'études sur la paix et les conflits, Université de Columbia ; ancien sous-secrétaire général du Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies

Carla Hills

Ancienne ministre au Logement et représentante au Commerce extérieur des Etats-Unis

Lena Hjelm-Wallén

Ancienne vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Suède

Swanee Hunt

Ancienne ambassadrice des Etats-Unis en Autriche ; présidente de l'Institute for Inclusive Security ; présidente de Hunt Alternatives Fund

Mo Ibrahim

Fondateur et président, Mo Ibrahim Foundation ; fondateur, Celtel International

Igor Ivanov

Ancien ministre des Affaires étrangères de la Fédération russe

Asma Jahangir

Présidente de l'Association du Barreau de la Cour suprême du Pakistan ; Ancien rapporteur spécial des Nations unies sur la liberté de religion ou de conviction

Wim Kok

Ancien Premier ministre des Pays-Bas

Ricardo Lagos

Ancien président du Chili

Joanne Leedom-Ackerman

Ancienne Secrétaire internationale de PEN International ; romancière et journaliste, Etats-Unis

Lord (Mark) Malloch-Brown

Ancien administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et vice-secrétaire général des Nations unies

Lalit Mansingh

Ancien ministre des Affaires étrangères de l'Inde, ambassadeur auprès des Etats-Unis et haut commissaire au Royaume-Uni

Jessica Tuchman Mathews

Présidente, Carnegie Endowment for International Peace, Etats-Unis

Benjamin Mkapa

Ancien président de la Tanzanie

Moisés Naím

Senior Associate, Programme d'Economie Internationale, Carnegie Endowment for International Peace ; ancien rédacteur en chef, *Foreign Policy*

Ayo Obe

Juriste, Lagos, Nigeria

Paul Reynolds

Président-directeur général, Canaccord Financial Inc. ; Vice-Président, Global Head of Canaccord Genuity

Güler Sabancı

Présidente, Sabancı Holding, Turquie

Javier Solana

Ancien haut représentant de l'Union européenne pour la Politique étrangère et de sécurité commune, secrétaire-général de l'OTAN et ministre des Affaires étrangères d'Espagne

Lawrence Summers

Ancien directeur du National Economic Council et secrétaire du Trésor des Etats-Unis ; Président honoraire de l'Université d'Harvard

CONSEIL PRESIDENTIEL

Groupe éminent de donateurs privés qui apportent un soutien essentiel et une expertise essentiels à Crisis Group.

Mala Gaonkar	George Landegger	Ian Telfer
Frank Holmes	Ford Nicholson & Lisa Wolverton	White and Case LLP
Steve Killelea	Harry Pokrandt	Neil Woodyer

CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL

Donateurs privés qui contribuent régulièrement, par leur savoir et leur expérience, aux activités de Crisis Group.

APCO Worldwide Inc.	Rita E. Hauser	McKinsey & Company	Statoil
Ed Bachrach	Sir Joseph Hotung	Harriet Mouchly-Weiss	Belinda Stronach
Stanley Bergman & Edward Bergman	Iara Lee & George Gund III Foundation	Näringslivets Internationella Råd (NIR) – International Council of Swedish Industry	Talisman Energy
Harry Bookey & Pamela Bass-Bookey	George Kellner	Griff Norquist	Tilleke & Gibbins
Chevron	Amed Khan	Yves Oltramare	Kevin Torudag
Neil & Sandra DeFeo Family Foundation	Faisel Khan	Ana Luisa Ponti & Geoffrey Hogue	VIVA Trust
Equinox Partners	Zelmira Koch Polk	Kerry Propper	Yapı Merkezi Construction and Industry Inc.
Fares I. Fares	Elliott Kulick	Michael L. Riordan	Stelios S. Zavvos
Neemat Frem	Liquidnet	Shell	
Seth & Jane Ginns	Jean Manas & Rebecca Haile		

CONSEILLERS

Anciens membres du Conseil d'administration qui maintiennent leur collaboration avec Crisis Group et apportent leurs conseils et leur soutien (en accord avec toute autre fonction qu'ils peuvent exercer parallèlement).

Martti Ahtisaari Président émérite	Mong Joon Chung	Timothy Ong	Uta Zapf
George Mitchell Président émérite	Pat Cox	Olara Otunnu	Ernesto Zedillo
HRH Prince Turki al-Faisal	Gianfranco Dell'Alba	Lord (Christopher) Patten	
Hushang Ansary	Jacques Delors	Shimon Peres	
Óscar Arias	Alain Destexhe	Victor Pinchuk	
Ersin Arıoğlu	Mou-Shih Ding	Surin Pitsuwan	
Richard Armitage	Gernot Erlor	Cyril Ramaphosa	
Diego Arria	Marika Fahlén	Fidel V. Ramos	
Zainab Bangura	Stanley Fischer	George Robertson	
Shlomo Ben-Ami	Malcolm Fraser	Michel Rocard	
Christoph Bertram	I.K. Gujral	Volker Rüehe	
Alan Blinken	Max Jakobson	Mohamed Sahnoun	
Lakhdar Brahimi	James V. Kimsey	Salim A. Salim	
Zbigniew Brzezinski	Aleksander Kwasniewski	Douglas Schoen	
Kim Campbell	Todung Mulya Lubis	Christian Schwarz-Schilling	
Jorge Castañeda	Allan J. MacEachen	Michael Sohlman	
Naresh Chandra	Graça Machel	Thorvald Stoltenberg	
Eugene Chien	Nobuo Matsunaga	Leo Tindemans	
Joaquim Alberto Chissano	Barbara McDougall	Ed van Thijn	
Victor Chu	Matthew McHugh	Simone Veil	
	Miklós Németh	Shirley Williams	
	Christine Ockrent	Grigory Yavlinski	